

Formation EMPLOI, REVENUS

Avant-projet de programme statistique 2005

	page
INSEE	
- Département Emploi et revenus d'activité	3
- Section Synthèse et conjoncture de l'emploi	3
- Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus	5
- Division Emploi	8
- Division Salaires et revenus d'activité	12
- Département Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages	16
- Division Revenus et patrimoines des ménages	16
 MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA COHESION SOCIALE	
- DARES	19
- Sous-direction « Emploi et marché du travail »	19
- Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »	25
- Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »	29
 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation	33
 CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS	
- CEREQ - Département entrées dans la vie active	36
 CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)	39
AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)	40
CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	
- Observatoire de l'emploi territorial	44
 Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations	46
Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité	58

Réunion du 6 mai 2004

INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales
Département Emploi et revenus d'activité
Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

1 - Exposé de synthèse

La rentabilisation de certains investissements (enquête Emploi en continu) et l'amélioration de la qualité des sources administratives (DADS, Epure,...) continueront en 2005 comme en 2004 de déboucher sur de nombreux changements méthodologiques, aussi bien dans le domaine de la conjoncture de l'emploi que du chômage.

L'étude de l'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu pourra conduire en 2005 à accroître l'utilisation de cette dernière dans la statistique conjoncturelle. L'intégration des données issues d'Epure dans les estimations trimestrielles d'emploi sera de plus en plus importante (comme cela a été le cas en 2004), ce qui préparera la transition vers Estel, dont le projet a été relancé à l'automne 2001.

En 2005 le projet Estel entrera dans sa phase d'étude détaillée, en réalisant les estimations d'emploi portant sur les années 2003 et 2004, sur l'ensemble de la France.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

1) Enquêtes nouvelles

Néant.

2) Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2005

Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées), relancé à l'automne 2001 avec des objectifs redéfinis, se poursuivra en 2005. Le projet tire parti de l'amélioration de la qualité des sources (Urssaf-Epure, DADS, MSA, comptes ETI des Urssaf,...), notamment sous l'aspect de la localisation des emplois. L'achèvement du projet Estel est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, aux niveaux national et sans doute régional. En 2005 le projet entrera dans sa phase d'étude détaillée, en réalisant les estimations d'emploi portant sur les années 2003 et 2004, sur l'ensemble de la France.

L'utilisation de l'enquête emploi en continu permettra lorsque les coefficients de variation saisonniers seront disponibles d'élargir la palette des indicateurs infra-annuels des frontières du chômage : sous-emploi, chômage de longue durée.

3 - Opérations répétitives

- Estimations mensuelles du chômage au sens du BIT ; estimations départementales trimestrielles.
- Estimations mensuelles, trimestrielles et annuelles d'emploi, à partir de sources administratives.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5 - Aspects particuliers du programme 2005

I - Aspects « régionaux et locaux »

La section, déjà très impliquée dans la satisfaction des besoins des acteurs locaux, poursuivra le développement de son activité dans cette direction, notamment à travers le projet Estel.

II - Aspects « environnement »

Sans objet.

III - Aspects «européens »

Les recommandations du groupe de travail Froch sur les statistiques de court terme à Eurostat seront suivies par la section, tant au niveau des délais que sur les secteurs couverts par les estimations.

6 - Liste des publications

Insee Première

« Seules neuf régions résistent à la hausse du chômage », n°888, mars 2003

L'emploi départemental en 2002, à paraître, 2004

Le chômage régional et départemental en 2003, à paraître, 2004

Économie et Statistique

« Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, de l'activité et du chômage et de l'inactivité : un retour sur la dernière décennie », n° 362, 2003

Insee-Résultats sous la forme de CD-ROM

Projections de population active 2002-2050 », °13, juin 2003 ;

L'emploi départemental et sectoriel en de 1989 à 2001 », n°15, juillet 2003.

L'emploi départemental et sectoriel en de 1989 à 2002 », à paraître, 2004.

Notes de conjoncture

Outre les fiches Chômage et emploi, deux dossiers :

« La reprise se fera-t-elle sans emploi ? » et « Quel ralentissement de la population active attendre en 2004 ? », note de conjoncture de décembre 2003.

Insee Méthodes

« La mesure infra-annuelle du chômage au sens du Bureau International du Travail en France », à paraître, 2004.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Sans objet pour les travaux de la section.

Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)

1 - Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales et de celle des DADS ainsi qu'aux refontes de l'application EPURE et du système d'information sur les agents de l'Etat qui ont débuté respectivement en septembre 2003 et en septembre 2004.

Dans le cadre du projet ESTEL d'estimations d'emploi localisées, plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés, notamment celles relatives aux fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des employés de maison.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

1) Opérations nouvelles pour 2005.

Néant.

2) Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2005.

DADS : 2005 sera la première année de maintenance de la nouvelle application. L'exercice 2005 correspond également à la mise en place de la DADS_U. Dans ce cadre devront être développés les contrôles sur les nouvelles variables introduites dans la DADS_U.

URSSAF : Une refonte de l'application EPURE de traitement des bordereaux de cotisations URSSAF a débuté en septembre 2003. Un CPOI commun avec le projet « ETI » (non salariés) a été nommé en septembre 2004.

ESTEL-autres sources administratives : Dans le cadre du projet ESTEL, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. En particulier, depuis 2002, l'INSEE travaille en collaboration avec la mutualité sociale agricole (MSA), pour expertiser les informations dont elle dispose sur les salariés et non salariés. Une transmission régulière de données trimestrielles non individuelles sur les salariés a débuté en 2004, complétant ainsi la source EPURE-URSSAF (régime général). Les fonctionnalités seront prises en charge dans le cadre du projet EPURE.

Concernant les employés de maison, en raison de la forte multi-activité de ces catégories de personnel, ce sont des fichiers individuels qui seront collectés. Une déclaration à la CNIL a été déposée au premier semestre 2004.

SIASP : Après la mise en place de la nouvelle enquête sur les collectivités locales, les réflexions sur l'évolution du système d'information sur les agents de l'Etat se concrétiseront par le démarrage d'une refonte en septembre 2004 avec la nomination d'un CPS.

3 - Opérations répétitives

DMMO : Exploitation DARES-INSEE des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'œuvre des établissements de plus de 50 salariés (évolution mensuelle de l'emploi, entrées et sorties). Sa rénovation s'est achevée début 2004 par la mise en place d'un outil d'accès aux données pour les agents de l'INSEE et du ministère du travail. Elle s'est déjà traduite depuis l'année 2001, par une réduction des délais de publication (un « Info-rapides » trimestriel quatre mois après la fin du trimestre) et des données de meilleure qualité. Une analyse des mouvements de 1993 à 2003 sera publiée fin 2004.

URSSAF : Exploitation des BRC-URSSAF (EPURE) : évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, reprises par les estimations d'emploi nationales pour la moitié des secteurs économiques. L'amélioration de la qualité des résultats, sensible depuis 1999, a été suivie en 2003 et 2004 d'une démarche « qualité » visant à mieux satisfaire les utilisateurs tout en optimisant l'allocation des moyens de production.

DADS : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf les services domestiques et la fonction publique d'État. Les résultats définitifs des DADS 2003 seront diffusés en avril 2005. A l'automne 2005, une estimation avancée des salaires 2004 (niveaux et évolutions) du secteur marchand sera disponible.

DADS-PCS-ESE : emplois par sexe et profession. L'enquête sur la structure des emplois (ESE), supprimée en 1999, est désormais intégrée à la DADS. Depuis 2004, les entreprises utilisent dans la DADS la nouvelle nomenclature PCS-ESE 2003, mieux adaptée aux nouveaux métiers.

Collectivités locales : Enquête sur les effectifs au 31 décembre, dont une nouvelle application de traitement a été déployée au sein de l'INSEE au début 2002. Les résultats au 31 décembre 2004 seront disponibles fin 2005.

SIASP : Traitement des fichiers de paye de la Comptabilité Publique et de la Défense, de l'enquête complémentaire biennale (sur les années paires) et des DADS du champ public. En 2005, les travaux d'étude seront poursuivis sur le secteur public et l'INSEE continuera à participer de façon active aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant pour 2005.

5 - Aspects particuliers du programme 2005

I - Aspects régionaux et locaux.

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

DADS : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), dont CLAP assure la maîtrise, sont systématiquement pris en compte dans les données DADS diffusées à partir d'avril 2005.

EPURE-URSSAF : En 2005, ce même problème du regroupement des bordereaux récapitulatif des cotisations sera analysé dans le cadre de la refonte EPURE.

Collectivités locales : Depuis 2002, l'enquête sur les effectifs comporte un volet adressé aux 4 000 plus gros organismes leur demandant de ventiler leurs emplois par commune.

SIASP-Etat : Depuis 2004, les résultats de l'opération de localisation de l'emploi public consistant à introduire les SIRET d'affectation des agents de l'État dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique, sont mis à disposition des directions régionales de l'INSEE puis repris dans le cadre de CLAP.

II - Aspects « environnement ».

Néant.

III - Aspects « européens ».

Les réponses aux demandes d'Eurostat concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des **DADS** depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à Eurostat de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, est assurée à partir des bordereaux **URSSAF** depuis 2001. L'exploitation URSSAF devrait aussi à terme intervenir dans la construction de l'indice de coût moyen du travail demandé par la Banque Centrale Européenne.

6 - Liste des publications

DMMO :

INSEE-Résultats annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés. Données 2000 : société n° 9 octobre 2002. Données 2001 et 2002 : à paraître en avril 2004. Données 2003 : à paraître fin 2004. Données 2004 : à paraître fin 2005.

Informations-rapides trimestriels sur les mouvements de main-d'œuvre : 1^{er} numéro paru en avril 2001. *INSEE-Première* : les mouvements de main-d'œuvre de 1993 à 2003, à paraître fin 2004.

DADS :

INSEE-Résultats sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2001, société n°25 , janvier 2004. Données 2003 à paraître fin 2005.

INSEE-Première sur les salaires 2001 n°939, décembre 2003. Données 2002 à paraître au deuxième trimestre 2004.

INSEE-Première sur les salariés des hôtels, cafés et restaurants n°889, mars 2003.

Guide nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS-ESE) 2003 en janvier 2003

SIASP-Etat :

INSEE-Résultats sur les agents de l'État au 31 décembre 2000, Société n° 21, octobre 2003.

INSEE-Résultats sur les salaires des agents de l'État en 2000, Emploi-revenus n° 24, janvier 2004.

INSEE-Première sur les agents de l'État au 31 décembre 2001 n° 922 septembre 2003.

INSEE-Première sur les salaires des agents de l'État en 2001 n°923 septembre 2003.

Dossier *Economie et Statistiques* sur la mobilité des agents de l'Etat à paraître fin mai 2004.

Collectivités territoriales :

INSEE-Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.2001, n° 924 septembre 2003.

A paraître *INSEE-Première* sur l'emploi au 31.12.2002 et *INSEE-Première* sur les salaires des agents des collectivités territoriales au 31.12.2002 au deuxième trimestre 2004.

INSEE-Résultats sur les effectifs en 1999-00-01 à paraître en avril 2004.

Division Emploi

1. Exposé de synthèse

L'année 2005 sera certainement la première année de fonctionnement en régime permanent de **l'enquête emploi en continu**. Les données structurelles de l'année 2003 feront l'objet d'une publication sur l'année complète d'enquête en continu au second semestre 2004, suivant de près la toute première publication sur l'année 2002 prévue au premier trimestre 2004. En ce qui concerne les données conjoncturelles (trimestrielles), elles nécessiteront encore un peu de recul pour permettre leur désaisonnalisation avant publication.

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu a repris sous forme « expérimentale » au second trimestre 2004. Deux enquêtes ont lieu, l'une sur les personnes en CDD ou intérimaires, l'autre sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Les enquêtes emploi en continu sont malgré tout suivies, depuis 2003, pour tous les logements du sixième sortant, d'un **module ad-hoc européen**. Le module ad-hoc s'apparente à une enquête complémentaire très courte, dont le thème change chaque année.

La sixième enquête **Formation Qualification Professionnelle (FQP)** a été réalisée au second trimestre de 2003. Le questionnaire est très largement comparable à celui des éditions précédentes, et s'attache en outre à mieux rendre compte des mobilités professionnelles et explorer leurs déterminants. L'exploitation de l'enquête débutée au second trimestre 2004, une fois les codifications réalisées, se poursuivra sur 2005.

L'enquête sur **l'information et la vie quotidienne (IVQ)** aura lieu fin 2004 et ses résultats feront l'objet d'analyses et de publications en 2005. L'enquête prend une forme stable et est réalisé sur un échantillon conséquent : elle fait suite à une enquête méthodologique en 2002 ayant montré qu'il était possible d'obtenir de bonnes mesures du nombre des personnes en difficulté face à la lecture et l'écriture à partir d'un tel protocole.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Un bilan formation emploi (réalisé pour la dernière fois à partir des enquêtes emploi annuelles) sera publié sous forme d'un dossier spécial d'Économie et Statistique fin 2004. Son pilotage a été pris en charge par le pôle diplômes et spécialités de formation de la DR de PACA.

2. Travaux nouveaux pour 2005

L'année 2005 marquera le passage en régime permanent du couple **des enquêtes complémentaires et modules ad hoc européens** complémentaires à l'enquête emploi. L'année 2004 aura été une transition, après une interruption de deux ans due au passage à l'enquête en continu. L'enquête complémentaire sera sur les conditions de travail, financée et préparée par la DARES. Elle concernera uniquement les personnes interrogées pour le sixième et dernière fois dans l'enquête emploi.

Le module ad-hoc européen portera sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Il s'agit d'une courte enquête, comportant moins de 20 questions, qui fera suite à l'enquête emploi, exclusivement pour les personnes interrogées pour la dernière fois dans l'enquête principale (le sixième sortant).

Après quelques années où la charge de nouvelles enquêtes a été lourde (enquête emploi en continu, enquête FQP 2003, enquêtes IVQ 2002 et IVQ 2004), la division emploi sera en pleine phase d'exploitation des données recueillies : les enquêtes FQP et IVQ feront l'objet de nombreuses analyses, déjà démarrées en 2004. L'enquête emploi en continu publiera de façon plus régulière des résultats : en particulier, les résultats seront désormais présentés en moyenne annuelle en début d'année (au lieu d'être présenté sur le mois de mars en milieu d'année)..

3. Opérations répétitives

Comme les années précédentes, l'enquête emploi en continu sera réalisée tout au long de l'année 2005.

Enquête emploi dans les DOM : L'enquête de 2005 sera la cinquième de la nouvelle série d'enquêtes annuelles, reconduites à l'identique chaque année.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2005

5.1 Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

5.2 Aspects « environnement »

Sans objet.

5.3 Aspects européens

L'harmonisation des enquêtes "Forces de travail" est régie par un nouveau règlement communautaire adopté par le Conseil en 2002. Le passage de l'enquête emploi à une collecte trimestrielle en continu s'inscrit bien entendu dans cette démarche.

La poursuite des travaux européens en la matière se traduira, d'une part, par l'évaluation de la mise en oeuvre de ces nouveaux dispositifs (première étape à l'horizon 2004), d'autre part par une réflexion sur l'allègement de la charge des ménages en terme d'enquête (groupe de travail « wave approach »), conduite au sein du groupe de travail et validée par le Comité du programme statistique. enfin par la mise en oeuvre d'actions visant à réaliser une meilleure comparabilité des données, notamment par le respect de principes communs plus stricts de questionnement et l'harmonisation de certaines interprétations communautaires des concepts internationaux (BIT). La France fait partie du groupe « wave approach ». Il doit faire des propositions qui devront être entérinées mi-2004. Ces actions sont sous-tendues par les décisions adoptées à Luxembourg en 1997 et Vienne en 1998 (plans d'action nationaux pour l'emploi et indicateurs de suivi).

L'enquête européenne sur l'apprentissage tout au long de la vie (*Adult Education Survey*, dite AES) devrait avoir un rythme quinquennal. Pour sa première édition, elle ne fera pas l'objet d'un règlement et pourra avoir lieu en 2005 ou 2006 au choix des pays (2006 retenu pour la France). Pour les versions suivantes, une date commune sera retenue.

6. Liste des publications

INSEE Résultats

- Résultats détaillés de l'enquête Emploi de mars 2002 - Société - n° 5, août 2002.

INSEE Première

- C. AFSA, P. BISCOURP et P. POLLET - La baisse de la durée du travail entre 1995 et 2001, n° 881, janvier 2003.

- T. AMOSSE – Interne ou externe, deux visages de la mobilité professionnelle, n° 921, septembre 2003.

- J. F. BIGOT, D. GOUX - Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 : Forte hausse du chômage entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003, n° 909, juillet 2003.

- O. CHARDON - De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite, n° 872, décembre 2002.

7. Projet de programme à moyen terme 2004 - 2008

La charge statistique de la division emploi consistera essentiellement dans la production de l'enquête emploi en continu et de ses enquêtes et module européens complémentaires. Le rythme d'une enquête complémentaire annuelle et un module ad hoc est adopté : pour 2005, le thème des conditions de travail est retenu pour l'enquête complémentaire. Pour 2006, il s'agira de la formation tout au long de la vie. Pour 2007, le thème n'est pas encore choisi.

L'enquête européenne *Adult education survey* (AES) devrait faire l'objet d'un gentleman agreement entre les pays de la Communauté. Dans le cas français, son support sera l'enquête complémentaire à l'enquête emploi de 2006 : celle-ci sera à la fois comparable à l'enquête française sur le même sujet de 2000 et permettra de répondre à la demande européenne.

La refonte de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles à son niveau agrégé (CS) pourrait être envisagée à l'horizon 2008. D'une part, la nomenclature internationale ISCO-88 devrait être remaniée pour cette date (le BIT a engagé des consultations dans ce sens), d'autre part, Eurostat garde en tête la création d'une nomenclature européenne de catégories sociales (nomenclature peu détaillée, 10 ou 20 postes), même si les travaux débutés en 1999-2000 sont suspendus. Une révision de la nomenclature française serait donc en phase avec ces changements internationaux, s'ils interviennent.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête Emploi en continu	INSEE - Division Emploi	En cours	Remplace définitivement l'enquête emploi annuelle depuis le 1-1-2003.
Enquêtes Emploi dans les DOM		En cours	Enquêtes annuelles refondues depuis 2001.
Enquête "Durée et organisation du travail" de 2004		En cours de collecte	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête "Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle" de 2005		En cours de test	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête sur les transitions de la vie active à la retraite de 2006		En préparation avec Eurostat	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) de 2004	et DARES	En cours	Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi (2 000 personnes interrogées environ) aux second et troisième trimestres.
Enquête quinquennale de conjoncture de l'emploi de juin 2004		En cours	Complémentaire à l'enquête emploi du 2 ^{ème} trimestre 2004. Demande de Bruxelles, incluant 3 volets auprès des employeurs.
Enquête "Famille et employeur" de 2004	et INED	Collecte fin 2004 pour les ménages, début 2005 pour les employeurs	Volet "ménages" en complément à l'enquête emploi du 4 ^{ème} trimestre 2004, volet employeur par voie postale.
Enquête sur les conditions de travail de 2005	et DARES	En cours de test	Enquête complémentaire à l'enquête emploi.
Enquête sur la formation continue de 2006	et CEREQ, DARES	En préparation	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS
Enquête formation et qualification professionnelle (FQP).		En cours	Collecte au second trimestre 2003.
Enquête méthodologique information et Vie Quotidienne de 2002		En cours	Enquête méthodologique portant sur les compétences littéraires et numériques. Collecte en novembre 2002. En cours d'exploitation.
Enquête "Information et vie quotidienne" de 2004		En cours	Enquête portant sur les compétences en lecture et en calcul. Collecte en novembre et décembre 2004.
Bilans formation-emploi		En cours	Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu.

Division Salaires et revenus d'activité

1 - Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, l'activité de la division en 2004 sera fortement structurée par les règlements européens adoptés ces dernières années et régissant la production de données structurelles et conjoncturelles sur les salaires et le coût du travail.

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 qui régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO) et sur la structure des salaires (ESS), prévoit une enquête sur le coût de la main-d'œuvre en 2004, qui sera réalisée en 2005 et une enquête sur la structure des salaires en 2006. L'ECMO 2004 sera donc l'un des axes de travail majeurs de l'année 2005. Parallèlement, une réflexion engagée depuis 2004 sur un aménagement de la périodicité de ces enquêtes à partir de l'ESS 2006, afin de les insérer plus naturellement dans le programme de travail de l'INSEE, sera poursuivie en 2005 pour être opératoire en 2006.

La mise en œuvre du règlement cadre et du règlement d'application concernant l'indice du coût du travail (ICT) a imposé quant à elle une refonte complète de la chaîne de production de cet indice - qui était jusque là livré dans le cadre d'une procédure de gentleman agreement - afin de mettre son contenu en conformité avec les textes européens au début 2005. La refonte de l'ICT pourra être également l'occasion d'une rénovation du dispositif des ICHT-TS.

Concernant les revenus des non-salariés, en 2005, le projet de la base de données ETI (revenu et effectif des non salariés) devrait prendre forme aussi cette année 2005.

L'amélioration des productions régulières de la division sera également poursuivie concernant notamment le développement des études longitudinales sur les salaires de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et du secteur privé et la formation des revenus des non-salariés et dirigeants. L'effort de valorisation, en termes de publications, des investissements faits depuis 1999 dans la rénovation des ECMO et ESS sera poursuivi.

Enfin on doit signaler la refonte des 2 publications annuelles de synthèses sur les salaires (fin 2004) et les revenus d'activités des non salariés (courant 2005) qui vise à améliorer la qualité des contributions (internes au DERA et extérieurs) et leur lisibilité.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

1) Enquêtes vraiment nouvelles

La réalisation de la collecte de l'édition 2004 de l'enquête communautaire sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO), avec un questionnaire proche de celui de l'édition 2000 mais sur un champ étendu à trois nouveaux secteurs de la NACE, l'éducation, la santé (public et privé) et les services collectifs, sociaux et personnels, sera l'un des thèmes majeurs de l'année 2005. Mais cette extension souhaitée par Eurostat pourra être partiellement obtenue sans enquêtes nouvelles en 2005 (cas probable de l'éducation). La collecte se déroulera de juin à décembre 2005 pour une livraison des fichiers résultats à Eurostat en juillet 2006.

2005 sera aussi une année décisive pour la préparation de l'annualisation des enquêtes européennes (ECMO et ESS). Du fait des difficultés rencontrées par le passé pour insérer dans le programme de travail de l'INSEE des enquêtes dont la périodicité est biennale, l'Institut a décidé d'une annualisation de la collecte des ECMO-ESS, dès 2006. Les résultats relatifs à la validité N demandés par Eurostat seraient estimés grâce à une enquête étalée sur deux ans : la moitié de l'échantillon étant interrogée en N sur l'année N-1, l'autre en N+1 sur N. Les problèmes méthodologiques liés à l'actualisation à l'année N, demandée par Eurostat, des données relatives à l'année N-1 pour la moitié de l'échantillon, nous occuperont durant les années 2004-2005. Dans ce cadre de l'annualisation, on étudiera aussi la possibilité d'articuler ces deux enquêtes quadriennales autour d'un noyau dur annuel commun aux deux questionnements permettant un suivi annuel léger des coûts et des salaires.

2) Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2005

L'année 2005 verra la livraison du premier indice du coût du travail (indice du premier trimestre 2005 livré au second trimestre de la même année). Le règlement européen prévoit également des études de faisabilité pour le calcul d'un ICT hors primes et l'extension de cet indice aux sections L à O de la NACE. Ces études sont en cours et des rapports intermédiaires seront remis à Eurostat fin 2004, le rapport définitif devant être livré fin 2005, pour une mise œuvre éventuelle de leurs recommandations début 2007.

La refonte de l'ICT sera également l'occasion d'une réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS, qui sont des indices de prix du travail, après consultation des utilisateurs de ces indices, afin de déterminer s'il est envisageable de fusionner les deux types d'indices ou s'il est nécessaire de maintenir deux chaînes de production distinctes.

L'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs privilégie désormais les sources fiscales depuis l'expertise, achevée en 2000 des fichiers des BIC/BNC par rapport aux EAE. Elle a mobilisé également depuis 2001 les fichiers des enquêtes revenus fiscaux et des DADS, permettant notamment d'élargir l'analyse à de nouvelles catégories (dirigeants salariés) et d'étudier les revenus des non-salariés pris dans leur ensemble. Les travaux de valorisation de ces sources seront poursuivis.

En 2005, la constitution de la base de données ETI sur les travailleurs indépendants à partir d'une source ACOSS devrait voir le jour. Elle permettrait d'enrichir notablement la connaissance des revenus des non salariés.

L'effort de valorisation, en termes de publications, des investissements faits depuis 1999 dans la rénovation des ECMO et ESS sera poursuivi, en associant l'ensemble des experts du domaine à l'exploitation des résultats de l'ESS 2002, qui doivent être mis à disposition d'Eurostat en juin 2004.

Par ailleurs, l'expertise des sources et la constitution des bases de données appropriées permettant de développer l'analyse de la formation et de l'évolution des salaires dans les trois Fonctions publiques et les études longitudinales sur les salaires dans le privé et le public seront poursuivies en 2004.

En 2004, SRA transformera l'ancien ouvrage de la collection Synthèses sur les salaires en un ouvrage plus lisible et plus complet de la collection Références. Outre des fiches descriptives sur des thèmes permanents (analyse des salaires selon le type d'employeur, le secteur, etc.) il contiendra des dossiers d'études provenant notamment de divers SSM (DARES, DREES).

En 2005, la même opération sera réalisée pour l'ouvrage annuel de la division sur les revenus des non salariés.

3 - Opérations répétitives

La division sortira trois INSEE-Première sur les salaires, dans les entreprises, dans la fonction publique d'état et dans la fonction publique territoriale ainsi que de deux INSEE-Première sur les salaires des dirigeants et les revenus d'activité non salariée. L'opération réalisée pour la première fois en 2004 d'un ouvrage de la collection Référence sur les salaires sera rééditée en 2005. La division continuera également de participer à la synthèse de France Portrait Social et à l'alimentation des principales publications de synthèse de l'Insee. La publication trimestrielle de comparaisons des évolutions de salaire mensuel et horaire en France et en Allemagne, mise en place en 2001, est maintenant bien rodée.

La mise à jour du panel DADS sera assurée.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

L'édition 2004 de l'enquête sur le coût de la main-d'œuvre sera articulée, comme l'édition 2000, avec les DADS. Le bilan de l'édition précédente, qui avait donné lieu à une rénovation importante du questionnaire, permettra d'améliorer encore le questionnement des entreprises en clarifiant les définitions, le libellé des questions et leur enchaînement. En outre, les travaux d'optimisation des échantillons des enquêtes coût-structure menés en 2002 ont montré qu'il était possible de réduire substantiellement la taille des échantillons moyennant une perte de précision acceptable au regard des exigences de la statistique française et européenne. Enfin, la fourniture - à titre expérimental - de résultats pour les entreprises de moins de 10 salariés, demandée par Eurostat, pourrait se faire pour l'ESS 2006 sans alourdissement de la charge statistique pesant sur les entreprises : cette information sera reconstituée notamment par imputation sur barèmes à partir des DADS.

5 - Aspects particuliers du programme 2005

I- Aspects « régionaux et locaux »

Néant.

II- Aspects « environnement »

Néant.

III- Aspects « européens »

Les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. La fourniture trimestrielle à Eurostat d'un indice de coût du travail (ICT) et de l'évolution des masses salariales pour l'industrie, le BTP et les services répondent respectivement à une demande de la Banque centrale européenne et aux obligations du règlement européen sur les statistiques conjoncturelles.

De même, SRA fournit à Eurostat des données annuelles sur le coût de la main d'œuvre et sur les salaires.

6 - Liste des publications

INSEE Première

- Les salaires des dirigeants de société de 1993 à 2000 - n° 884 - février 2003
- Les salaires des agents de l'Etat en 2001 - n° 923 - septembre 2003
- Les salaires des ingénieurs diplômés - n°929, novembre 2003
- Les salaires dans les entreprises en 2001 - n° 939, décembre 2003.
- Le pouvoir d'achat des entrepreneurs individuels très sensible à la conjoncture - n° 945, janvier 2004
- Fortes inégalités hommes/femmes parmi les dirigeantes et les dirigeants de société à paraître en mars 2004
- Les salaires dans les entreprises en 2002 - à paraître en avril 2004
- Le coût du travail en France et en Allemagne en 2000- à paraître en avril 2004
- Les salaires des agents de l'Etat en 2002 - à paraître en avril 2004
- Les salaires dans la fonction publique territoriale en 2002 - à paraître en juin 2004
- Les revenus des employeurs et travailleurs indépendants en 2002 - à paraître en décembre 2004
- Les salaires dans les entreprises en 2003 - à paraître en décembre 2004
- Les salaires des agents de l'Etat en 2003 - à paraître en décembre 2004
- La structure des salaires en 2002 - à paraître en décembre 2004

INSEE Résultats

- Le coût du travail en France en 2000 - n°23 décembre 2003
- Le structure des salaires en 2002 - à paraître en décembre 2004
- Les séries longues sur les salaires dans le privé et dans la fonction publique d'Etat jusqu'en 2002 (CD-Rom) - octobre 2004

Cahiers Synthèses

- Les revenus des employeurs et travailleurs indépendants jusqu'en 2001 - à paraître en mars 2004

Collection Références

- Contribution à France Portrait social 2003-2004 (octobre 2003)
- Contribution à Regards sur la parité à paraître en mars 2004
- Contribution à France Portrait social 2004-2005 (à paraître en octobre 2004)
- Les salaires jusqu'en 2002 - à paraître en décembre 2004
- Les revenus des employeurs et travailleurs indépendants jusqu'en 2002 - à paraître en juin 2005

Économie et statistique

- Les trajectoires professionnelles par cohorte de 1967 à 2000 - à paraître printemps 2004
- Les carrières salariales par cohorte, de 1967 à 2000 - à paraître printemps 2004
- Performance des entreprises et rémunération des dirigeants - à paraître fin 2004

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim)	Division emploi de l'Insee et DARES	En 2004.	Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi (2 000 personnes interrogées environ).	
Enquête européenne quadriennale sur les Coûts de la main d'œuvre (ECMO)	Division salaires et revenus d'activité de l'Insee, DARES	Collecte en 2005, livraison à Eurostat en juillet 2006	Réédition de l'enquête réalisée en 2001 (sur l'année 2000) avec un volet salarié. Dernière enquête avant l'annualisation	
Enquête européenne quadriennale sur la structure des salaires	Division salaires et revenus d'activité de l'Insee, DARES	En 2006 et 2007, livraison à Eurostat en juillet 2008	Première enquête quadriennale réalisée sur 2 ans (2006 et 2007) sur la structure des salaires	
Enquête européenne quadriennale sur les Coûts de la main d'œuvre (ECMO)	Division salaires et revenus d'activité de l'Insee, DARES	En 2008 et 2009, livraison à Eurostat en juillet 2010	Première enquête quadriennale réalisée sur 2 ans (2006 et 2007) sur le coût de la main d'œuvre	

Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages Division Revenus et patrimoine des ménages

1 - Exposé de synthèse

- Le projet européen Silc (Statistics on Income and Living Conditions), en français SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie), a démarré en 2004 avec une première enquête transversale ERCV (Enquêtes sur les Ressources et les Conditions de Vie). Le fichier des indicateurs issus de cette enquête devra être fourni en octobre 2005 à Eurostat. Par ailleurs, le projet se poursuivra en 2005 avec une nouvelle enquête ERCV, constituée d'un nouvel échantillon et, cette fois, d'une partie des ménages déjà interrogés lors de la première enquête transversale de 2004. Ces enquêtes viendront alimenter le panel PRCV (Panel sur les Ressources et les Conditions de Vie).

- L'enquête Revenus fiscaux, issue d'un appariement réalisé chaque année entre les enquêtes Emploi et les déclarations fiscales, sera réalisée pour la première fois en 2004 à partir de l'enquête Emploi en continu. Les premiers résultats devraient être disponibles début 2005.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

Projet européen Silc (SRCV)

Ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation au Cnis au cours de la réunion du 25 octobre 2002 de la formation Emploi, revenus. Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable. L'opération nouvelle en 2005 consiste en la première réinterrogation de ménages déjà interrogés, en vue de la constitution du panel PRCV (Panel sur les Ressources et les Conditions de Vie). Par ailleurs, le questionnaire de l'enquête ERCV réalisée en 2005, conformément aux règlements européens, contiendra un module secondaire portant sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Pour mémoire, le projet européen vise d'abord à obtenir les indicateurs structurels produits pour le rapport de synthèse annuel de la Commission dans le domaine de la répartition des revenus, du nombre de pauvres et d'exclus, et de la composition de ce groupe social dans les États membres. La France a donc lancé deux enquêtes par collecte : une enquête traditionnelle annuelle (dite enquête transversale, ERCV) et un panel (dit enquête longitudinale, PRCV). Chaque année, le panel sera alimenté par des ménages enquêtés dans l'enquête transversale l'année précédente. Les ménages du panel seront interrogés huit années de suite dans le cadre du panel, c'est à dire neuf années de suite en tout. Le PRCV sera ainsi le successeur du panel européen (panel sur 8 années à partir de 1994).

La collecte de l'enquête transversale comme du panel aura lieu chaque année en mai. L'échantillon sélectionné pour l'enquête transversale comporte environ 16 000 logements permettant d'obtenir environ 9 000 ménages répondants. Chaque année, le panel sera alimenté par les ménages interrogés l'année précédente pour ERCV : un peu moins de 2 000 ménages ayant répondu à l'enquête transversale de l'année antérieure seront ainsi introduits dans le panel chaque année. Les personnes appartenant à ces ménages seront réinterrogées huit années de suite. La collecte sera réalisée par enquêteurs.

Les données françaises et européennes donneront lieu à des études publiées dans *Économie et Statistique* et dans Insee-première. Les fichiers anonymisés seront disponibles à la vente. Les premières données relatives au dispositif SRCV, et en l'occurrence à l'enquête ERCV 2004, seront donc disponibles en octobre 2005. Les premières études pourront alors être lancées.

L'ERCV (mais pas le panel) devrait être étendu aux Dom. Ce projet d'ERCV-Dom devrait faire l'objet d'une présentation ultérieure au Cnis.

3 - Opérations répétitives

Enquête annuelle Revenus fiscaux

L'enquête Revenus fiscaux consiste en un enrichissement du fichier de l'enquête Emploi par les déclarations fiscales des personnes interrogées dans cette enquête. On observe ainsi chaque année les revenus et l'emploi de 70 000 ménages environ. Dans un premier temps, on observe les revenus déclarés par les ménages au fisc. Dans un second temps, les prestations (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ainsi que la CSG-CRDS sont reconstitués au moyen d'imputations, ce qui permet de dresser des statistiques sur les revenus disponibles des ménages (pauvreté, inégalités, analyse des transferts redistributifs...).

L'enquête Revenus fiscaux est maintenant réalisée à un rythme annuel depuis les revenus de l'année civile 1996. Les revenus fiscaux de l'année civile n , déclarés par les ménages au début de l'année $n+1$, sont appariés avec une enquête emploi réalisée au moment des déclarations fiscales, soit en début $n+1$. Cet appariement est réalisé par l'Insee au printemps $n+2$, une fois que l'administration fiscale est en mesure de communiquer des fichiers fiscaux propres à l'Insee. Une fois l'appariement effectué, le traitement statistique des données (redressements, imputations des transferts, etc.) dure environ un an, ce qui permet à l'Insee de publier des résultats sur le revenu disponible début $n+3$.

Conformément à ce schéma, les revenus 1996 à 2001 ont donc été appariés aux enquêtes Emploi annuelles de mars 1997 à mars 2002. Les traitements statistiques relatifs à ces 6 enquêtes successives auront été réalisés de 1998 à 2003.

En 2004, la série des enquêtes annuelles Emploi prenant fin avec l'enquête Emploi de mars 2002, c'est désormais l'enquête emploi en continu (EEC) qui est appariée avec le fichier des déclarations fiscales, et en particulier les données de l'enquête emploi collectées au 4^{ème} trimestre 2002. Les opérations statistiques devraient s'achever fin 2004, le deuxième semestre étant consacré à la modification des programmes de redressement et d'imputations pour tenir compte des nouvelles variables de l'EEC.

Début 2005 seront donc publiées les premières études utilisant l'enquête revenus fiscaux nouvelle formule, avec une attention particulière sur la continuité des séries. Par ailleurs, avec la disparition de la collection *Synthèses*, une nouvelle série devrait la remplacer permettant de mettre en valeur des tableaux standardisés et annuels de statistiques issues de cette enquête.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

La division Revenus-Patrimoine ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5 - Aspects particuliers du programme 2005

I- Aspects régionaux et locaux

Néant.

II- Aspects « environnement »

Ce thème est peu présent dans les travaux de la division.

III- Aspects « européens »

Cette dimension est très présente dans les travaux de la division à travers le projet Silc. En outre, la division, en collaboration avec le pôle de Nancy, participe aux travaux d'Eurostat sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

6 - Liste des publications

Source : enquêtes revenus fiscaux

- « Évolution des revenus individuels entre 1996 et 1999 » (V. Roux, N. Legendre), in « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2002-2003 », *Insee Synthèses* n°65, janvier 2003.
- « La pauvreté chez les enfants », (F. Dell, N. Legendre, S. Ponthieux), *Insee-Première*, avril 2003.
- « Les enfants pauvres : une autre image de la pauvreté » (F. Dell, N. Legendre), *Document de travail*, avril 2003.
- « Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenus différentes » (J-M. Hourriez), *Insee-Première*, août 2003.
- « De 1996 à 2000, la pauvreté relative baisse puis se stabilise » (F. Dell, N. Legendre), *Insee-Première*, décembre 2003.
- « Evolution des niveaux de vie de 1996 à 2001 », (N. Legendre), *Insee-Première*, janvier 2004.
- Les enfants pauvres, article à paraître en 2004 dans *Economie et Statistique*.
- Etude sur des comparaisons internationales de pauvreté à paraître au 1er semestre 2004 dans *Economie et Statistique*.
- Etude sur la mobilité des revenus primaires, *Insee-Première* à paraître au 1er semestre 2004.
- Comparaison des revenus fiscaux entre la France et l'Allemagne, à paraître en 2004 dans *Economie et Statistique*.

Source : enquêtes Patrimoine

- « Evolution des inégalités de patrimoine entre 1986 et 2000 » (C. Rougerie), in « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2002-2003 », *Insee Synthèses* n°65, janvier 2003.
- « La détention individuelle d'actifs patrimoniaux » (A. Tanay), in « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2002-2003 », *Insee Synthèses* n°65, janvier 2003.
- « Enquête sur le patrimoine des ménages : synthèse des entretiens monographiques », (V. Cohen, C. Demmer), *Document de travail*, janvier 2004.
- Premiers résultats de l'enquête Patrimoine 2003 : la détention d'actifs, à paraître sous forme d'*Insee-Première* au 2ème trimestre 2004, la concentration des patrimoines totaux, à paraître sous forme d'*Insee-Première* fin 2004

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Pour ce qui concerne la division :

Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages	Division revenus et patrimoine de l'Insee	Annuelle à partir de 2004	Dispositif composé d'une enquête transversale annuelle ERCV et d'un panel sur 9 ans PRCV. Version française du projet européen SILC	En cours
--	---	---------------------------	---	----------

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale

DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »

1 - Exposé de synthèse

La sous direction Emploi Marché du Travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications, et des personnes handicapées.

Elle publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles qui relèvent des trois premiers champs : statistique de suivi des demandeurs d'emploi en fin de mois, de mouvement de main d'œuvre, entrées et sorties des salariés dans les établissements, par type de contrat et par motif, d'évolution de l'emploi salarié, d'évolution de l'intérim, et de tension sur le marché du travail. Le suivi des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des plans sociaux, et des mesures défensives de la politique de l'emploi (chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) donnent lieu à des publications annuelles. Elle participe à la confection de la note de conjoncture trimestrielle sur l'emploi et le chômage et réalise la note annuelle.

Elle étudie plus en détail des thèmes, soit régulièrement, soit en fonction de l'actualité économique et politique : L'insertion professionnelle des jeunes, la gestion des salariés âgés dans les entreprises, la prospective des métiers et des qualifications dans la perspective du vieillissement de la population active, tableau de bord des travailleurs handicapés,...

Ces publications et ces études s'appuient sur une production statistique interne (Mouvements de main d'œuvre, Déclaration Obligatoire des Travailleurs Handicapés, enquêtes statistiques), ou sur l'utilisation de sources externes (enquête emploi, fichiers administratifs de l'ANPE, de l'UNEDIC, autres enquêtes statistiques).

Plusieurs innovations ou améliorations sont inscrites pour 2005 :

Dans le champ des métiers et des qualifications : le résultat du passage à la nouvelle PCS sera expertisé dans les sources DOETH, DMMO et les DADS. De la même manière, les PCS dans l'enquête emploi en continu donneront lieu à expertise et à publication. Les publications par métier se feront dans les nouvelles FAP. Elles seront enrichies par l'exploitation de l'enquête FQP, et si possible de l'enquête Familles-Employeurs.

Le suivi des tensions de recrutement devrait pouvoir être enrichi par l'utilisation, retardée, des résultats de la question « emplois vacants » de l'enquête ACEMO.

On continuera de progresser dans la couverture du thème des travailleurs handicapés, en projetant une enquête adossée au dispositif ACEMO auprès des petites entreprises.

Dans le domaine de l'emploi les progrès les plus attendus sont une meilleure utilisation des DMMO-EMMO en particulier avec l'utilisation de l'indicateur de création d'emploi dans les huit régions pour lesquelles la qualité de collecte est suffisante, ainsi que les résultats de l'enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) et de l'enquête « offre d'emploi et recrutement ». Un effort en direction de la simplification administrative et de l'allègement de charge des entreprises devrait se voir concrétisé avec la dématérialisation des DMMO.

Nous nous efforcerons de répondre aux sollicitations convergente pour une amélioration de la connaissance du marché du travail, en particulier avec une expertise pour évolution de l'enquête Sortants, ainsi qu'avec une mise à disposition enrichie des données locales. Nous pousserons la dimension évaluative de nos travaux en commençant par une analyse du système d'information des plans sociaux qui pourrait déboucher sur une première enquête en 2005.

Plusieurs investigations lancées en 2004 pour enrichir notre perception de la réalité de l'emploi, et en particulier dans la logique d'une meilleure connaissance des trajectoires individuelles, devraient aboutir en 2005.

Dans la suite des premiers travaux menés par la sous direction sur le thème de l'immigration, on participera à la rénovation de l'informatisation de la collecte des demandes d'autorisation de travail, ce qui nous permettra à terme de disposer d'une connaissance et d'un suivi régulier de la demande de travail des entreprises en main d'œuvre étrangère.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

Département Emploi

Rien

Département Métiers Qualifications

Après avoir basculé en janvier 2004 dans la nouvelle PCS la profession renseignée par les entreprises (DADS, DMMO, DOETH), on pourra expertiser la qualité de ce basculement et on aura en 2005 des données exprimées dans la nouvelle nomenclature dans ces sources administratives.

A l'occasion de la modification de la PCS, la DARES a initié un groupe de travail inter-administratif (DARES, DGEFP, INSEE, CEREP, DPD, OREF) sur sa propre nomenclature de métier, les familles professionnelles. A partir des conclusions de ce groupe en 2004 et du travail d'expertise mentionné plus haut les premières publications dans les nouvelles FAP devraient voir le jour.

- Les données de l'enquête emploi en continu exprimées dans la nouvelle PCS devraient être exploitables. L'analyse de l'emploi par profession étant un chantier permanent du DMQ, toutes ces modifications devraient donner lieu en 2005 à expertise et publications.

Le département exploitera l'enquête FQP réalisée par l'INSEE en 2003, en se centrant sur la mobilité professionnelle.

Si l'enquête « familles et employeurs » est disponible comme prévu, le DMQ participera à son exploitation sous l'angle « familles et métiers »

- En 2005, on pourra exploiter les questions sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants introduites en 2003 dans l'enquête ACEMO

- Le département pourrait peut-être réaliser une enquête postale sur l'emploi des travailleurs handicapés auprès des établissements de moins de 10 salariés (sous-échantillon de l'enquête annuelle ACEMO dans laquelle 5% environ des enquêtés déclarent employer des personnes handicapées). La réalisation de cette enquête est conditionnée à des problèmes de moyen.

-avec l'application de la nouvelle loi pour les personnes handicapées, l'obligation d'emploi devrait être modifiée, en conséquence, l'application devra être revue et modifiée.

Département Marché du Travail

Enquête auprès des sortants de l'ANPE :

Cette enquête réalisée à l'initiative de l'ANPE, en partenariat avec la Dares, a d'abord pour but d'estimer le taux de reprise d'emploi des sortants des fichiers de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. De façon complémentaire, l'enquête permet de caractériser les emplois retrouvés. A terme, les résultats seront intégrés dans les publications régulières de la Dares sur le suivi du marché du travail. L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon d'anciens demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, sortis le dernier mois de chaque trimestre. Cette enquête a été réalisée depuis 3 ans, ce qui va permettre de réaliser au cours de l'année 2004 une expertise des résultats, notamment sur la saisonnalité des informations et pourrait peut être conduire à une évolution du dispositif. A cette occasion, il est prévu de soumettre l'enquête à l'avis du CNIS.

Amélioration du système d'information sur les plans sociaux :

Une expertise est en cours sur le système d'information relatif aux plans sociaux. Celle-ci pourrait déboucher sur un projet d'enquête en 2005 (il s'agirait en particulier de mieux connaître les modalités de préparation du plan social et son contenu).

3 – Opérations répétitives

Département Emploi

Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)
Collecte et exploitation de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)
Exploitation des fichiers mensuels de l'Unédic de relevés de contrats de travail temporaire conclus par les agences d'intérim

Département Métiers Qualifications

Résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (résultats provisoires 2004 et détaillés 2003).

Un tableau de bord rassemblant tous les indicateurs sur l'activité et l'emploi des personnes handicapées sera amélioré et poursuivi. Les réflexions sur la mise en place d'un indicateur annuel synthétique auront peut-être abouti.

Département Marché du Travail

Exploitation des fichiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et des offres déposés à l'ANPE : la phase d'expression des besoins de la refonte du système d'information NOSTRA a débuté cette année. La refonte devrait se poursuivre en 2005 mais ne devrait pas s'achever avant 2006. L'enrichissement des données proposées sur internet (séries, données locales), prévu dès 2004, devrait se poursuivre en 2005.

Suivi statistique du chômage partiel

Suivi statistique des dispositifs de préretraites publiques

Suivi statistique des mesures d'accompagnement des plans sociaux et des plans sociaux

4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Département Emploi

Mise en œuvre de la dématérialisation du formulaire administratif de la DMMO – fin du projet prévue au 2^{ème} semestre 2005

Département Métiers Qualifications

La réflexion engagée sur la dématérialisation de la déclaration sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés se poursuivra (téléprocédures).

Département Marché du Travail

L'amélioration du système d'information sur les plans sociaux pourrait se traduire par une demande d'information supplémentaire auprès des entreprises (dans la mesure du possible sur un échantillon).

5 – Aspect particulier du programme 2005

I - Aspects « régionaux et locaux »

Département Emploi

Accompagnement de l'utilisation de l'indicateur rapide mensuel régional sur l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus, à partir de la source DMMO, pour les régions ayant une qualité suffisante des données (taux de réponse). En 2003, huit régions étaient dans ce cas.

Département Marché du Travail

- Perspectives pour 2005

Poursuite de l'enrichissement des données régionales sur le marché du travail mises à disposition sur internet.

Les besoins de données locales facilement mobilisables devraient être également un des points de la refonte du système Nostra.

II - Aspects « environnement »

Néant

III - Aspects « européens »

Néant

6 – Liste des publications

Département Emploi

Premières informations

Évolution de l'emploi salarié : Indicateurs mensuels (mensuel)

Évolution de l'emploi salarié (trimestriel)

Conjoncture de l'emploi et du marché du travail (trimestriel)

Les mouvements de main-d'œuvre (trimestriel et annuel)

Le travail temporaire (trimestriel et annuel)

Premières synthèses

Insertion professionnelle des jeunes

L'activité des 50-64 ans depuis 1975

Les mouvements de personnels âgés

Le devenir des non-titulaires de la fonction publique

Intérimaires sur plusieurs années

Les démissions

Le vieillissement dans les entreprises : faire face aux innovations technologiques

Un établissement sur deux a été créateur d'emploi en 2000

Les contrats courts : source d'instabilités mais aussi tremplin vers l'emploi permanent

Les établissements à main-d'œuvre qualifiée plus attentifs à la gestion prévisionnelle des effectifs selon l'âge

Depuis 10 ans, le turnover est en phase avec l'activité économique

Documents d'études de la Dares

Les mouvements de main-d'œuvre 1996-2001

Les estimations mensuelles d'emploi

Département Métiers Qualifications

Premières informations

Les tensions du marché du travail ((trimestriel)

Premières synthèses

L'emploi et le chômage des personnes handicapées

Les travailleurs handicapés en 2000

Les difficultés de recrutement à l'été 2001

Métier, accès à la formation continue et mobilité professionnelle

Département Marché du Travail

Marché du travail

Statistiques mensuelles du marché du travail : douze *Premières informations* « Marché du travail » ; mise à disposition des services déconcentrés de tableaux sur l'intranet et par messagerie ; mise à jour du *BMST*, des tableaux et séries disponibles sur internet. En lien avec l'ANPE, l'Insee, le BIS et l'Unédic.

Mise à disposition des DRTEFP des résultats du modèle Chômage longue durée (CLD)

Participation aux quatre *Premières informations* trimestrielles sur la « conjoncture de l'emploi et du chômage ». Pilotée par la mission analyse économique.

Pilotage et réalisation de la *Premières synthèses* sur le bilan annuel de l'emploi et du chômage (*PI-PS*, 2003.07-N°31.2 – « En 2002, un marché du travail gagné par le ralentissement conjoncturel. »).

Premières synthèses annuelle sur l'indemnisation du chômage (*PI-PS*, 2003.01-N°02.2 – « Forte croissance du chômage indemnisé en 2001 »)

Suivi du chômage partiel

Alimentation des séries BMST (avec réropolation pour 2001 et 2002)

PI-PS, 2003.09-N°37.1 – « Le chômage partiel en 2002. »

Suivi des dispositifs d'accompagnement des restructuration

Alimentation du tableau de bord mensuel des politiques d'emploi et de la note trimestrielle de suivi des mesures d'accompagnement des restructurations et des dispositifs de préretraites.

PI-PS, 2003.01-N°05.1 – « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2001. »

PI-PS, 2003.08-N°35.1 – « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2002. »

Suivi des dispositifs de préretraites

Alimentation du tableau de bord mensuel des politiques d'emploi et de la note trimestrielle de suivi des mesures d'accompagnement des restructurations et des dispositifs de préretraites.

PI-PS, 2003.01-N°03.1 – « Moins de préretraites en 2001 - Les dispositifs de cessation anticipée d'activité publics ou conventionnels. »

Liste des publications de type étude et analyse

PI-PS, 2003.11-N°45.2 – « Le PAP après six mois de chômage : quel nouveau départ pour les demandeurs d'emploi ? »

PI-PS, 2003.11-N°45.1 – « Chômage et retour à l'emploi après cinquante ans : une moindre exposition au chômage, des difficultés pour retourner en emploi. »

PI-PS, 2003.03-N°11.1 – « Les sorties du chômage vers l'emploi »

PI-PS, 2003.07-N°28.2 – « Les nouveaux usages du licenciement pour motif personnel. »

Contribution au *Repère* sur « les politiques de l'emploi et du marché du travail », coordonné par Norbert Holcblat.

Contribution à la publication de la DREES : Dossiers solidarité et santé, N°4, octobre-décembre 2003, « *Les revenus sociaux en 2002* » (à paraître)

Contribution au Rapport 2003 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion coordonné par la DREES (à paraître)

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim)	Division de l'Insee et DARES	En 2004.	Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi (2 000 personnes interrogées environ).	En cours
Projet d'enquête sur l'emploi des plus de 50 ans	DARES		Auprès des employeurs, réédition de l'enquête ESSA, éventuellement complétée par un travail de la SDES sur les enseignants.	Pas commencé
Enquête « offre d'emploi et recrutement »	DARES	En 2004-2005.		En cours
Enquête sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi de l'ANPE et volet omnibus	DARES	En 2004.	Meilleure évaluation des sorties des listes de DEFM, pour palier la déficience des sources administratives. Projet d'adjonction en tant que de besoin d'un module ad hoc pour éclairer tel ou tel caractéristique des sortants.	En cours

DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

(Noter que ce qui relève de la formation, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Education, formation)

1 - Exposé de synthèse

L'année 2005 permettra de poursuivre la mise en œuvre des trois axes qui structurent les orientations de moyen terme des programmes statistiques de la DARES dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle :

adaptation du système d'information statistique dans un contexte où de nouveaux dispositifs montent en charge (CI-RMA, Civis, contrat de professionnalisation) et où une part plus importante de la gestion des politiques d'emploi est transférée aux collectivités territoriales et aux partenaires sociaux.

amélioration du système d'information sur la formation professionnelle par la mise en cohérence de diverses sources, la refonte d'enquêtes ou de fichiers administratifs (enquêtes Conseils régionaux, déclaration fiscale 24-83...) et travaux préparatoires au lancement de nouvelles enquêtes auprès des ménages et des entreprises (Formation continue et CVTS 3 prévues pour 2006).

poursuite des travaux d'évaluation des mesures de politique d'emploi en termes d'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi. Dans cette perspective, deux nouvelles interrogations seront menées dans le cadre du Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation : la quatrième interrogation des personnes entrées dans le programme Nouveaux Services - Emplois Jeunes à la fin de l'année 1999 ; la deuxième interrogation des personnes entrées en CEC direct à la fin de l'année 1999, initialement prévue en 2004 mais décalée en 2005.

2 - Travaux nouveaux pour 2005

Une enquête auprès de personnes candidates à un processus de validation des acquis de l'expérience est prévue, en collaboration avec le CEREQ, afin de disposer de premiers éléments d'évaluation sur ce nouveau dispositif en vue du rapport que le gouvernement doit présenter au Parlement avant 2007. A ce stade, cette enquête est encore en projet et les modalités précises de son déroulement ne sont pas encore arrêtées.

Un premier bilan de la mise en œuvre du contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) sera également mené. Compte tenu du faible recul par rapport à la mise en place de la mesure, les analyses s'appuieront essentiellement sur des entretiens de nature qualitative auprès des conseils généraux et des divers acteurs chargés de mettre en œuvre le nouveau dispositif au niveau local. Une enquête auprès des bénéficiaires n'est pas envisagée avant 2006.

3 - Opérations répétitives

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique d'emploi et de formation professionnelle et participera à l'élaboration du système d'information relatif aux nouveaux dispositifs. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Sous réserve de la création de dispositifs nouveaux, les mesures concernées en 2005 sont essentiellement les suivantes : contrat initiative emploi, soutien à l'emploi des jeunes en entreprise, contrat de professionnalisation, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, contrat d'insertion-RMA marchand et non marchand, stage SIFE collectif, stage SIFE individuel, stage d'accès à l'emploi, ACCRE (aide à la création d'entreprise), EDEN (aide à la création d'entreprise), CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion, exonérations de charges zonées.

Le département formation professionnelle et insertion des jeunes réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur les OPCA, sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les stages en direction des demandeurs d'emploi (base de données consolidée des stagiaires) et sur le compte de la formation professionnelle.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

La sous-direction dont le système d'information statistique est largement adossé au système de gestion des politiques poursuivra ses travaux en matière de rationalisation de son système d'information en concertation avec les services partenaires ou prestataires à la source de l'information (CNASEA, ANPE, UNEDIC, ACROSS, MSA) : renouvellement des conventions, clarification des référentiels.

La déclaration fiscale 24-83 relative aux dépenses de formation professionnelle des entreprises sera simplifiée passant de 4 à 2 pages. Cette simplification impliquera la suppression de certaines variables, notamment la ventilation des dépenses par catégories socio-professionnelles, peu exploitable jusqu'à présent.

La dématérialisation des Cerfas relatifs aux zones franches urbaines, entreprises d'insertion (EI) et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) est également prévue. Enfin, le suivi du nouveau contrat de professionnalisation, mis en place à partir d'octobre 2004, devrait être assuré de façon dématérialisée via le système d'information SANAA (système automatisé national pour l'alternance et l'apprentissage).

5 - ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2005

5.1 Aspects régionaux et locaux

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. Afin de fournir quelques indicateurs régionalisés sur la formation en entreprises, plusieurs sources existantes seront explorées : l'enquête emploi en continu -qui admet depuis peu un module sur la formation continue - pour les aspects physiques et l'enquête sur le Coût de la Main-d'œuvre - auprès des établissements - pour les aspects financiers.

Un autre chantier en cours -en partenariat avec les Conseils Régionaux et l'UNEDIC - vise à constituer une base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés. Cette base, qui devrait être étendue à l'ensemble des régions en 2005, devrait notamment aider les Régions à construire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire afin de mieux piloter leur action en matière de formation.

L'enquête auprès des Conseils Régionaux relative au suivi financier et physique de leurs actions en matière de formation continue et d'apprentissage est en cours de refonte. Un groupe de travail rassemblant la DARES, la DGEFP et quatre régions a été monté en janvier 2004. Il devrait permettre de produire en 2005 une enquête rénovée portant sur l'année 2004.

Enfin, la création du CI-RMA relevant de la compétence des conseils généraux conduit à développer une approche territoriale de l'ensemble des dispositifs de politique d'emploi notamment pour mesurer l'évolution de la répartition des publics cibles. Le département « Politiques d'emploi » de la DARES participe avec la DGEFP au groupe d'appui aux départements mis en place par l'association des départements de France. Celui-ci a pour vocation d'harmoniser les principes de gestion du dispositif et les systèmes d'information permettant le suivi statistique.

5.2 Aspects européens

Production annuelle par la DARES du volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et animation d'un groupe de travail européen relatif aux indicateurs de devenir des bénéficiaires. Ce groupe a pour mission de proposer à partir de l'examen des sources nationales et des méthodes utilisées des indicateurs de devenir comparables au niveau européen.

Participation de la Dares au groupe « Indicateurs » du Comité de l'emploi pour l'élaboration des indicateurs de suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi

Rédaction annuelle de l'annexe statistique du Plan National d'Action pour l'Emploi (PNAE) pour la France

6 - Liste des publications

Bilan de la Politique de l'emploi en 2001 - *Les Dossiers de la DARES* – Avril 2003 : publication reprenant notamment les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2001.

Bilan de la Politique de l'emploi en 2002 – à paraître en avril 2004

DARES : Les politiques de l'emploi et du marché du travail – La découverte – Repères , 2003

6 premières Synthèses (44.1-2003 à 44.5-2003 ; 05.1-2004 ; xx-2004) sur le devenir des bénéficiaires des dispositifs CIE, CES, CEC, Trace, SIFE, contrats de qualification, contrats d'apprentissage, NS-EJ, issus de l'exploitation du panel des bénéficiaires de politique d'emploi.

7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREP - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation continue	Division emploi de l'Insee, CEREP, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2005, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Toujours prévue à cette échéance

DARES - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »

1 - Exposé de synthèse

En matière statistique, les éléments essentiels du programme de travail de la sous-direction pour l'année 2004 sont les suivants :

- renouvellement de l'information statistique sur le champ de la santé et de la sécurité au travail, avec la fin de l'apurement et le début de l'exploitation de l'enquête SUMER (surveillance médicale des risques professionnels) et l'expertise d'un projet statistique rapprochant santé et itinéraires professionnels ;
- préparation de la nouvelle édition de l'enquête REPONSE et amélioration des sources statistiques sur les relations professionnelles (notamment de l'exploitation des données administratives sur les conflits du travail, les relations professionnelles et les accords d'entreprise) ;
- élaboration d'indicateurs de suivi et de résultats sur le champ du travail pour la nouvelle loi de finances (LOLF) et le plan national d'action pour l'emploi ;
- poursuite des travaux sur la réduction et l'aménagement du temps de travail : analyse rétrospective des données sur la RTT et travaux sur la mesure de la durée du travail (pratiques déclaratives des entreprises concernant les heures supplémentaires) ;
- préparation d'une nouvelle refonte des enquêtes ACEMO (réflexion sur la mise en ligne des questionnaires, rénovation des questionnaires, évolutions méthodologiques).

2 - Travaux nouveaux

2.1 Enquêtes nouvelles

- 2004 verra également le lancement de la nouvelles éditions de l'enquête REPONSE 2004 et la fin de la préparation de l'enquête Conditions de travail 2005 (complémentaire à l'enquête Emploi 2005)

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

• Salaires et Conventions salariales

- Refonte des enquêtes ACEMO : l'objectif est de présenter le dispositif rénové en demande d'opportunité au début 2005, la collecte proprement dite commençant au début de l'année 2006. Cette refonte sera préparée à partir de 2^{ème} semestre 2004 par un ou plusieurs comités de pilotage associant largement les membres de la formation Emploi-Revenu. Les pistes principales actuellement étudiées pour cette refonte sont :

- * une meilleure coordination de l'enquête annuelle avec le dispositif ECMO (enquête coût de la main d'œuvre)/ESS (enquête sur la structure des salaires) ;
- * l'éventuelle transformation de l'enquête individualisation en une enquête centrée sur les négociations au sein de l'entreprise ;
- * l'élargissement du champ des enquêtes à certaines parties du secteur public
- * l'introduction des télé procédures dans la collecte ;
- * la rénovation des systèmes de pondération et de calcul, ainsi qu'une meilleure optimisation des échantillons.

- Collecte de l'identifiant des conventions collectives (IDCC) dans les DADS. Les DADS-U (unifiées) de 2004 permettront de repérer la convention collective appliquée à chaque salarié. La généralisation des DADS-U à partir de l'année 2005 permettra de disposer de données fiables sur l'emploi et les salaires par convention collective.

- *Relations professionnelles et temps de travail*

- Les travaux d'expertise menés récemment sur la collecte des statistiques de conflits du travail pourraient déboucher sur la simplification du circuit de remontée des données administratives en lien avec la mise en place du nouveau système d'information de l'inspection du travail (SITERE).

Parallèlement on initie une opération expérimentale et limitée géographiquement de collecte des informations sur les conflits du travail repérés via les coupures de presse, afin de compléter les données issues des services de l'Inspection du travail.

- En liaison avec certaines confédérations syndicales, une opération expérimentale de recensement des délégués syndicaux dans quelques départements et branches sera réalisée en 2004. Au vu des résultats, la généralisation de cette opération pourra être envisagée.

- L'enquête de qualité sur les pratiques déclaratives des entreprises interrogées à l'enquête ACEMO trimestrielle devrait permettre d'améliorer le suivi du recours aux heures supplémentaires, qui prend une importance particulière dans le cadre de la nouvelle législation sur le temps de travail.

Conditions de travail et santé

Le département participe, en collaboration avec la Drees et le Centre d'études de l'emploi, à la réflexion préalable au lancement d'un projet d'enquête en population générale sur « Santé et itinéraires professionnels ». Il lance aussi la préparation, en partenariat avec le CEE, l'Insee, le SESSI, de la prochaine enquête Changements Organisationnels et Informatisation (2006).

3 - Opérations répétitives

- Enquête trimestrielle ACEMO.

- Enquête annuelle ACEMO sur les établissements de 10 salariés ou plus.

- Enquête annuelle complémentaire ACEMO sur la répartition des salariés et les conventions collectives.

- Enquête annuelle ACEMO sur l'individualisation des salaires.

- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises.

- Enquête annuelle ACEMO sur la Participation, l'Intéressement, les Plans d'épargne d'entreprise et l'Actionnariat des salariés (PIPA).

- Enquête ACEMO sur les effets de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles de rémunération (jusqu'en 2005)

- La collecte des données issues de sources administratives (conflits, élections professionnelles, licenciements de salariés protégés) se poursuivra et les résultats de la comparaison réalisée entre les informations issues des services d'inspection du travail et celles fournies par l'enquête REPONSE seront publiées. Le dispositif d'exploitation des accords d'entreprise (tous thèmes confondus) a été remis en cause avec la suppression de la codification en région. Un nouveau dispositif d'analyse statistique du contenu des accords est à mettre en place.

Le Département Salaires et Conventions Salariales a repris l'exploitation des accords liés à l'épargne salariale (y compris les nouveaux dispositifs) précédemment conduite par la DRT.

4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

- Enquêtes ACEMO

Le nombre de questionnaires adressés annuellement aux établissements a baissé de plus de 50 % depuis 1998. Après le passage des enquêtes ACEMO dans la sphère OCEAN en janvier 1996, l'échantillon est ainsi passé de 62 000 à 57 000 établissements. Dans le cadre de la refonte ACEMO en janvier 1999, cette réduction s'est poursuivie (38 000 établissements sont désormais interrogés) notamment pour les établissements de 10 à 99 salariés. Le sous-échantillon de l'enquête spécifique a été en outre fortement réduit et porte désormais sur environ 10 000 établissements.

Lors de la refonte des enquêtes ACEMO deux voies d'allègement ont été mises en œuvre :

- la simplification des questionnaires,

- la substitution de certaines sources administratives aux enquêtes (DADS pour les gains).

Cette démarche sera poursuivie lors de la future refonte à l'horizon 2005 et 2005, en particulier en assurant une meilleure coordination entre les enquêtes ACEMO et le dispositif ESS/ECMO de l'Insee.

5 - Aspects particuliers du programme

5.1 Aspects régionaux et locaux

Néant.

5.2 Aspects « environnement »

Néant.

5.3 Aspects européens

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat sont élaborés et transmis par le département Salaires et Conventions Salariales dans les délais prévus (45 et 70 jours après la fin du trimestre) depuis 2001.

Ce département fournit désormais trimestriellement une mesure quantitative des emplois vacants dans le cadre du règlement européen en cours de mise au point : un questionnaire sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants a été introduit à cet effet dans le questionnaire de l'enquête trimestrielle, à compter du quatrième trimestre 2002.

Le département Salaires et Conventions Salariales participe au groupe de travail « indicateurs de court terme des salaires » d'Eurostat et il poursuivra la fourniture des données françaises pour la statistique harmonisée sur les gains.

Il participe avec l'INSEE au groupe européen sur l'indice du prix du travail (LPI) et l'indice du coût salarial (LCI) dont le travail devrait aboutir à une proposition de règlement européen.

En liaison avec la DRT, le département « Conditions de Travail et Santé » représente la France au sein de l'agence européenne sur les risques professionnels (Bilbao) qu'il alimente notamment grâce à l'enquête SUMER. En matière de conditions de travail, le département participe aux travaux de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin). Un expert de la DARES fait partie du groupe mis en place par Eurostat sur les statistiques de risques professionnels.

Enfin la sous-direction a contribué à la définition et la production d'indicateurs de suivi du Plan national d'action pour l'emploi (PNAE) en matière de salaires, d'égalité professionnelle, de relations et de conditions de travail.

6 - Liste des publications

ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL :

Premières Synthèses

Février 2003 – N°09.3 – Au contact avec le public, des conditions de travail particulières

Mai 2003, n°20-2 - Autonomie et communication dans le travail : les effets des nouvelles technologies

Juin 2003, n°24-1 - Organisation du travail : comment les salariés vivent le changement

Octobre 2003 n° 40.1 - Les conditions de travail dans la fonction publique

RELATIONS PROFESSIONNELLES et TEMPS de TRAVAIL :

Premières Synthèses

Février 2002 – N° 09.1 – Les conflits en 2000 : Le regain se confirme

Mai 2002 – N° 22.1 – Le regard des salariés sur la représentation syndicale

Décembre 2002 – N°51.1 – Les élections aux Comités d'entreprise en 2000

Novembre 2002 – N°48.2 – Les licenciements de représentants du personnel en 2000

Août 2003 – N°34.1 – Les conflits en 2001 : une légère baisse.

Octobre 2003 – N°43.2 – Les élections aux comités d'entreprise en 2001 : net recul des non syndiqués.

Février 2002 – N° 06.3 - Les modalités du passage à 35 heures en 2000

Février 2002 – N° 07.01 - L'incidence des 35 heures sur le temps partiel

Février 2002 – N° 08.2 - Temps partiels des femmes : entre « choix » et contraintes

Avril 2002 – N° 17.2 - Le passage à 35 heures vu par les employeurs.

Mai 2002 – N° 19.2 - Durée annuelle du travail et pratique des heures supplémentaires en 2000.

Juillet 2003 – N° 33.1 - Durée annuelle du travail et outils de flexibilité du temps de travail en 2001.

Novembre 2003 – N° 46.1 - Les 35 heures dans les très petites entreprises

RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES, NÉGOCIATIONS SALARIALES :

Premières Informations

Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au...

Mars 2003 – N° 13.1 - 4^{ème} trimestre 2002

Juin 2003 – N° 26.2 - 1^{er} trimestre 2003
 Septembre 2003 – N° 39.2 - 2^{ème} trimestre 2003
 Décembre 2003 – N°52.3 - 3^{ème} trimestre 2003
 Septembre 2003 – N° 37.2 - L'épargne salariale en 2001
 Mai 2003 – N° 22.1 - La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2001
 Juillet 2003 – N° 30.1 - Les salariés au SMIC et à la garantie mensuelle au 1^{er} juillet 2002
 Novembre 2003 – N° 48.2- La rémunération des salariés dans les très petites entreprises en juin 2002
 Avril 2003 – N°16.2 - Les rémunérations dans les établissements de santé privés

Les documents d'études

- Les disparités de rémunération entre hommes et femmes : la situation de quatre branches professionnelles, n°80, janvier 2004

Les dossiers de la DARES

- Élections aux Comités d'entreprise en 96-97.

Les documents d'études

A la recherche du temps gagné : des salariés face aux 35 heures, n° 54 , mai 2002

La réduction du temps de travail en Lorraine : enjeux négociations et pratiques des entreprises, n° 55, mai 2002

L'effet des 35 heures sur la durée du travail des salariés à temps partiel, n° 61, septembre 2002

Développement et dialogue social : les TPE face aux 35 heures, n° 65, janvier 2003.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Suivi de la convergence du SMIC	DARES	Avant 2005.	Complément à l'enquête ACEMO.	Enquête spécifique mise en place de 2003 à 2005
Suivi du nouveau régime des heures supplémentaires	DARES	En 2003-2004.	Complément à l'enquête ACEMO. Etude sur les évolutions possibles des questionnement sur les heures supplémentaires	en cours de réalisation
Enquête REPONSE	DARES	En 2004-2005.	Réédition 1992-1993 et 1998-1999	Enquête fin 2004 1 ^{er} semestre 2005

Ministère de la fonction publique DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement pour évaluer l'application de textes réglementaires comme en 2004 l'enquête sur **l'aménagement du temps de travail, les congés et les absences dont l'essentiel de l'exploitation s'effectuera en 2005**.

La mise en place de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et les projets de modernisation de la fonction publique conduiront le bureau à revoir en 2005 plusieurs de ses enquêtes pour y intégrer de **nouveaux indicateurs de gestion des ressources humaines**.

La décentralisation, le transfert d'emplois de l'État vers la territoriale, la mobilité recherchée d'une administration à l'autre conduisent à développer encore **l'analyse de l'emploi sur les trois fonctions publiques**. Aussi en 2005, dans le cadre de l'observatoire de l'emploi public se poursuivront les études sur la localisation de l'emploi public, sur la mobilité et sur l'évolution des qualifications et des métiers pour éclairer la politique de gestion des effectifs et des compétences.

Enfin, le bureau assurera également le suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères **pour favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**. Sous l'égide du comité LE PORS pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs de la fonction publique, le champ de l'enquête sur l'encadrement supérieur sera **élargi aux trois fonctions publiques**. L'ensemble de ces investigations permettra d'assurer un suivi statistique des plans pluriannuels qui sont élaborés conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2000.

2. Travaux nouveaux

- exploitation de l'enquête sur l'aménagement du temps de travail pour dresser un bilan statistique de la mise en place de la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État, qui seront dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État :

De nouveaux indicateurs seront recherchés pour rendre compte des nouvelles modalités de formation (e.formation, tutorat.....).

- les recrutements de la fonction publique de l'État :

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours et examens de titularisations de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés. Des informations complémentaires permettront de localiser les concours déconcentrés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés :

Le questionnaire a été modifié dans le cadre de l'application du Protocole sur l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'État du 8 octobre 2001 et une réflexion est en cours pour améliorer le suivi statistique du nombre de travailleurs handicapés employés par l'État.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) :

Le champ sera élargi pour couvrir les trois fonctions publiques

- les positions statutaires
- la responsabilité pénale des fonctionnaires
- la place des femmes dans les jurys de concours
- la place des femmes dans les organismes consultatifs

3.2 Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des "verts" budgétaires (annuelle)
- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)
- exploitation des systèmes d'information sur les agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux :

Le bureau des statistiques exploite un fichier résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État, celui de l'enquête auprès des collectivités territoriales et de celui de l'enquête de la DREES sur les établissements de santé.

Ces fichiers constituent une source essentielle pour les études.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

5. Aspects particuliers du programme

5.1 - Aspects « régionaux et locaux »

- Etude sur l'emploi des trois fonctions publiques par département pour éclairer la politique de ressources humaines des pouvoirs publics dans le cadre de la décentralisation.
- Régionalisation progressive de l'ensemble des enquêtes sur la fonction publique de l'État en commençant par celle portant sur les recrutements.

5.2 - Aspect « environnement »

Rien à signaler

5.3 - Aspects « européens »

Rien à signaler

6. Liste des publications

Les résultats détaillés de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique (*Résulstat*) transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Certains sont présentés aux commissions paritaires ad hoc. Les résultats synthétiques sont présentés au Conseil Supérieur de la Fonction Publique puis publiés dans **le rapport annuel de la fonction publique de l'État** (à l'automne de chaque année). Les études sur les trois fonctions publiques alimentent le rapport de l'observatoire de l'emploi public.

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages « *Point Stat* » :

- « L'accès des femmes à l'encadrement supérieur de l'État en 2001 », n° 1, février 2003
- « Origine géographique des agents de l'État » (n°2 novembre 2003)
- « Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 2001 » ((n°3 décembre 2003), en 2002 (octobre 2004)
- « Prévisions de sorties de fonction » juin 2004
- « La localisation de l'emploi public » (septembre 2004)
- « Les femmes dans les instances de décision de la fonction publique de l'État » (avril 2004)
- « État des lieux de la situation des attachés dans l'administration » (septembre 2004)*
- « La mobilité géographique des fonctionnaires » octobre 2004

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2005

Pas de modification par rapport à ce qui a été présenté.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
la formation professionnelle des agents de l'État	FP/9		
les recrutements de la fonction publique de l'État	FP/9		Régionalisation des résultats
les bénéficiaires de la loi handicapés	FP/9		Nouveau calcul du taux d'emploi
les accidents du travail et les maladies professionnelles	FP/9		
les positions statutaires	FP/9		
la responsabilité pénale des fonctionnaires	FP/9		
la place des femmes dans les jurys de concours	FP/9		
la place des femmes dans les organismes consultatifs	FP/9		
Les emplois de direction	FP/9		Extension du champ aux trois fonctions publiques
L'aménagement du temps de travail	FP/9		Enquête nouvelle

Suivi du programme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique d'Etat	DGAFF/B SEE	En 2004	Sur l'ensemble des administrations centrales et un échantillon de services déconcentrés.	En cours

36 Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) Département Entrées dans la vie active

1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif, qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité). Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intègrent les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On va donc vers l'enchaînement suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence, plutôt sur les « mini-génération » pour des raisons techniques.

2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2005

Ré-interrogation de la Génération 1998

Une troisième interrogation de la génération 1998 (sept ans après leur sortie de formation initiale) aura lieu en 2005. On prolongera le questionnement sur le parcours professionnel avec un remplissage du calendrier professionnel sur la période 2003-2005 et un détail sur les séquences d'emploi ou de non emploi. La deuxième interrogation avait cherché à approfondir trois thèmes : l'intégration en entreprise (intensité et forme des liens à l'entreprise et à l'emploi des jeunes), la mobilité intra-entreprise, les processus d' « exclusion de l'emploi ». La troisième interrogation portera plus spécifiquement sur plusieurs dimensions des débuts de carrière professionnelle et de la mobilité.

L'exploitation de cette nouvelle interrogation aura lieu en 2005-2006.

3. Opérations répétitives

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2004

5.1 Aspects régionaux et locaux

Néant

5.2 Aspects environnement

Néant

5.3 Aspects européens

Néant

6. Liste des publications

Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ

- « Les jeunes « sans qualification » Un groupe hétérogène, des parcours divers ». C. Gasquet *BREF CEREQ* n° 202 novembre 2003
- « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur ». G. Thomas, *BREF CEREQ* n° 200 septembre 2003
- « Quelle utilité les cap et bep tertiaires ont-ils aujourd'hui ? ». T. Couppié, A. Lopez, *BREF CEREQ* n° 196 avril 2003
- « L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ? » J-François Giret, Stéphanie Moullet, Gwenaelle Thomas, n° 195 mars 2003
- « Géographie de l'insertion – Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud ». D. Martinelli, *BREF CEREQ* n° 186, mai 2002.
- « Génération 98 – A qui a profité l'embellie économique ? ». D. Epiphane, JF Giret, P. Hallier, A. Lopez, JC. Sigot, *BREF CEREQ* n° 181, décembre 2001.

Ouvrages

- « Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la Génération 98 ». Céreq, 2002
- « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98 », J-F. Giret, S. Moullet, G. Thomas. Céreq, Décembre 2002.
- « Quand les jeunes entrent dans l'emploi » coordonné par M. Arliot et H. Eckert, La Dispute 2002

Tableaux statistiques sur le site web du Céreq

Génération 98 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – décembre 2002.

7. Suivi du programme à moyen terme 1999-2003

Thème et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Dispositif rénové d'observation des entrées dans la vie active	CEREQ - Départ. Entrées dans la vie active	- Génération 2001 : en cours - 3 ^e interrogation de Génération 98 : en préparation	La génération 98 fera l'objet de quatre interrogations : 2001, 2003, 2005 et 2007.

Centre d'études de l'emploi - CEE

1 - Introduction

Le CEE n'est pas à proprement parler un organisme producteur. Il participe à l'élaboration de sources statistiques par la co-production avec les services spécialisés, mais aussi par ses capacités d'expertise qui conduisent souvent ses chercheurs à réaliser des post-enquêtes ou retours sur le terrain suite à une enquête statistique, ou à participer à des groupes de pilotage d'enquêtes. Ce sont les actions conduites à ces titres en 2005 qui sont rapportées dans les différentes rubriques, suivies d'un signalement des principales sources utilisées dans le cadre des travaux de recherche. Ces travaux se situent pour la plupart dans la ligne directe des travaux qui avaient été signalés pour 2004.

2 – Travaux nouveaux ou rénovés

Participation à l'élaboration de sources statistiques

En ce qui concerne l'enquête « **Changements organisationnels et Informatisation** » (COI), le renouvellement de l'enquête a été repoussé à 2006. Le CEE y interviendra à nouveau comme co-producteur.

Au titre d'utilisateur :

Les travaux de recherche portant sur la base appariée de données autour de **COI** se poursuivent dans un groupe de travail. Ils ont donné lieu à une journée d'études fin 2003 et à une publication en 2004. Ils seront utilisés en 2005 pour la préparation du passage 2006 de l'enquête..

L'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE constituera l'outil d'une dizaine de recherches du CEE. On note l'utilisation des **DADS** dans le cadre d'une convention avec la région Île-de-France. Les traitements portent sur l'emploi dans les coopératives, associations mutualistes et fondations, et sont réalisés dans les locaux de la Direction Régionale de l'INSEE.. Des fichiers de données longitudinales (**fichier historique des demandeurs d'emploi** de l'ANPE et DARES, **panel des sortants du RMI** de l'INSEE et fichier national des allocataires (**FNA**) de l'UNEDIC, seront exploités dans des travaux sur les effets des incitations financières et transferts sociaux, ainsi que sur les transitions sur le marché du travail (avec une attention particulière à l'activité réduite et aux effets de la formation initiale).

3 – Opérations répétitives

Néant

4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet au CEE

5 – Aspects particuliers du programme 2004

5.1 – Aspects « régionaux et locaux »

Les traitements de différents fichiers administratifs dans le cadre des travaux d'évaluation des politiques publiques (notamment les fichiers du CNASEA et de l'ANPE sur les contrats aidés), les travaux menés sur les données communales du recensement notamment dans le cadre du groupe d'expertise sur le découpage en zones d'emploi, ainsi que sur les données du recensement à propos des Zones Urbaines Sensibles ont permis d'accumuler les valeurs de nombreux indicateurs originaux au niveau local, qui sont rassemblés dans une base de données locales cohérentes qui sera mise à disposition des chercheurs du CEE en 2005

5.2 – Aspects « environnement »

Sans objet au CEE

5.3 – Aspects « européens »

Le CEE intervient aussi sur le projet « Statistiques européennes sur l'organisation du travail ». Au titre d'utilisateur, les fichiers individuels du panel européen des ménages, ainsi que les Labour Force Cost Surveys et la base SESPRO d'EUROSTAT seront utilisés pour des travaux liés à divers appel d'offres européens, notamment le repérage de la structure des flux de revenus individuels dans huit pays européen.

Agence nationale pour l'emploi - ANPE

Direction des études et statistiques

1 – L'observatoire de l'ANPE en 2005

Né en 1998, l'Observatoire de l'ANPE a pour objectif de mettre à profit le capital d'information sur le marché du travail, extrêmement riche, dont l'Agence dispose « naturellement » de par son rôle de médiateur. En analysant et en diffusant cette information, la Direction des Études et Statistiques entend tirer des enseignements utiles au réseau de l'ANPE comme à ses partenaires institutionnels.

L'Observatoire propose deux types de produits :

1. des publications sous formes de « Cahiers » ou d' « Essentiels », mises à disposition du public
2. un colloque bisannuel intitulé « Les Entretiens de l'Emploi », dont la quatrième édition aura lieu en mars 2005. Le thème n'est pas encore arrêté.

Le travail d'études et de publication statistique diffusé dans les publications de l'Observatoire porte sur 3 champs de préoccupations :

- 1 - l'activité et l'emploi : l'évolution et les modalités de l'offre de travail ;
- 2 - le marché du travail et les marchés du travail par métier : équilibres, déséquilibres et intermédiation ;
- 3 - la connaissance des publics : les demandeurs et leurs trajectoires.

Sur tous ces champs, le programme de travail pluriannuel de l'Observatoire poursuit deux objectifs :

- le développement d'une production d'études et de statistiques récurrentes fondée sur des enquêtes périodiques ou sur des exploitations statistiques des bases de données de l'Agence ;
- l'approfondissement chaque année d'un ou deux thèmes particuliers donnant lieu à des productions exceptionnelles de données ou d'études.

I.1 – Statistiques et enquêtes récurrentes.

En 2005 la production d'information statistique récurrente devrait comprendre principalement :

- pour mémoire : la publication sous double timbre DARES-ANPE des statistiques mensuelles du marché du travail dans la Série Premières Informations de la DARES ;
- la poursuite de la publication sous double timbre DARES-ANPE de statistiques trimestrielles sur les tensions sur le marché du travail (dans la série Premières Synthèses) ;
- la publication trimestrielle de données d'enquête sur la reprise d'emploi des demandeurs sortis. Issues d'une enquête co-produite par la DARES et l'ANPE chaque trimestre depuis juin 2001, ces données viennent compléter la statistique du marché du travail. Car chaque mois, la publication des flux sortants du chômage par motif laisse apparaître l'imprécision de l'information statistique construite sur les seules bases administratives : plus de la moitié des sorties sont sans motif défini (demandeurs absents au contrôle). L'enquête fournit des estimations trimestrielles des véritables motifs de sortie et ce, de façon à éclairer plus précisément la question centrale de la reprise d'emploi tant quantitativement que qualitativement (type de contrat, type d'emploi...).
- la réalisation de la neuvième vague d'une enquête annuelle sur les anticipations des entreprises en matière d'activité et d'embauche (réalisée en fin d'année n pour l'année n+1) ;
- une étude annuelle intitulée "Les métiers qui bougent". Cette publication analyse des indicateurs d'évolution des familles professionnelles, construits sur la base du fichier historique des demandeurs d'emploi et permettant d'apprécier l'évolution des marchés du travail par métier en termes de fluidité, de rotation, d'insertion ou de précarité ;
- le développement de "portraits statistiques" par catégories de publics de demandeurs d'emploi.

I.2 – Études ponctuelles

Programme non défini.

2 – Travaux nouveaux

Programme non défini.

3 – Opérations répétitives

Les productions statistiques récurrentes seront poursuivies (cf.partie I). Sauf mention contraire, elles sont annuelles :

- statistiques mensuelles du marché du travail (DARES/ANPE);
- indicateurs trimestriels sur les tensions sur le marché du travail (DARES/ANPE);
- Enquête anticipations des entreprises ;
- Métiers qui bougent ;
- Portraits statistiques des demandeurs d'emploi :
 - chômeurs de longue durée,
 - Rmistés,
 - jeunes.
- Enquête trimestrielle sur les sorties du chômage.

4 – Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet pour l'ANPE.

5 – Aspects particuliers du programme 2005

5.1 Aspects régionaux ou locaux

Pas d'évolution.

5.2 Aspects environnements

Sans objet.

5.3 Aspects européens

Pas de programme établi.

6 – Liste des publications

L'OBSERVATOIRE DE L'ANPE

<i>INTITULE</i>	<i>SORTIE</i>	<i>Série</i>	<i>Thème</i>
Les anticipations des entreprises – Enquête novembre 2002	Février 03	Les Essentiels	Emploi & Activité
Le chômage des jeunes : portrait statistique	Février 03	Les Essentiels	Publics
Les Actes des Troisièmes Entretiens de l'Emploi : Transitions et trajectoires, temps et enjeux de la mobilité professionnelle	Juin 2003	Les Cahiers	Actes
Les métiers qui bougent	Octobre 03	Les Essentiels	Publics
Le chômage des femmes : portrait statistique	Décembre 03	Les Essentiels	Publics
Les anticipations des entreprises – Enquête novembre 2003	Février 04	Les Essentiels	Emploi & Activité
A PARAITRE EN 2004			
Les métiers qui bougent	2004	Les Essentiels	Publics
Chômage et territoire : cartographie 2003	2004	Les Cahiers	Emploi & Activité
La récurrence du chômage	2004	Les Essentiels	Publics
Le chômage des cadres : portrait statistique	2004	Les Essentiels	Publics
Le chômage des personnes handicapées : portrait statistique	2004	Les Essentiels	Publics
Le chômage des plus de 50 ans : portrait statistique	2004	Les Essentiels	Publics

PUBLICATIONS SOUS DOUBLE-TIMBRE DARES-ANPE

<i>INTITULE</i>	<i>Série</i>
Le marché du travail (mensuel)	Premières Informations
Les tensions du marché du travail (trimestriel)	Premières Informations

Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) Observatoire de l'emploi territorial

1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « CNFPT » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois, les métiers et la formation des territoriaux.

L'observatoire de la fonction publique territoriale met en œuvre le programme des études nationales :

- décidé par les instances délibérantes du CNFPT (commission emploi et prospective, conseil national d'orientation et conseil d'administration),
- élaboré et validé par la formation spécialisée n°1 du conseil supérieur de la FPT.

A l'instar des programmes annuels précédents, cette proposition pour l'année 2005, se fonde sur deux orientations générales qui visent à :

- consolider les partenariats avec le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du CNFPT contribuent à donner au CSFPT les moyens de son action), la Direction Générale des Collectivités Locales, l'INSEE, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique et notamment l'observatoire de l'emploi public, les associations d'élus... ;
- renforcer la fonction d'observation et de prospective au service des missions de l'établissement.

2. Travaux nouveaux pour 2005

2.1 Enquêtes nouvelles

- Emplois et services d'incendie et de secours : état des lieux.
- Les syndicats intercommunaux mixtes, à vocation unique ou multiple : état des lieux et mise en perspective de l'emploi territorial.
 - Les centres communaux d'action sociale : organisation et personnels.

2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Enquête statistique sur les emplois par secteurs d'activités (sous réserve de l'accord de l'INSEE) : 2 à 3 nouvelles régions à préciser.
- Perspectives démographiques de la FPT : mise à jour des tendances.
- Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : état des lieux de l'emploi territorial par région.

3. Opérations répétitives

- *L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°10*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de 2500 collectivités.

- *Synthèse des bilans sociaux 2003*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la fonction publique territoriale et en partenariat avec la DGCL.

- *Les Chiffres clés* sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité

Ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)

- Dématérialisation de la collecte d'informations (formulaire en ligne pour les enquêtes de conjoncture)

5. Aspects particuliers du programme 2005

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

5.2 Aspects « Environnement »

Rien à signaler

5.3 Aspects européens

Rien à signaler

6. Liste des publications

Toutes les publications de l'observatoire sont disponibles et téléchargeables sur le site : www.observatoire.cnfpt.fr

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2005
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
Formation Agriculture	47
Formation Commerce, services	48
Formation Démographie, conditions de vie	49
Formation Éducation, formation	51
Formation Environnement	53
Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	54
Formation Santé, protection sociale	55
Formation Statistiques régionales et locales	56
Formation Transports, tourisme	57

Formation Agriculture

INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture

En matière d'**études**, l'année 2005 sera marquée par la réalisation et la première exploitation d'un nouvel appariement entre le RICA et la source fiscale ménages, basée sur les données de 2003, après 1991 et 1997. La collecte du RICA est intervenue en 2004, mais les fichiers fiscaux ne seront disponibles qu'au printemps 2005. Cet appariement devrait permettre d'améliorer la connaissance des revenus extérieurs et globaux des ménages agricoles.

Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) Direction des statistiques et des études économiques et financières

La direction des Statistiques et des Études Économiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

Travaux nouveaux

L'année 2005 verra la mise en place de nombreux tableaux de bord de l'emploi par filières, en collaboration avec les organismes professionnels concernés. Actuellement sont prévus : arboriculture, maraîchage, fleurs et viticulture.

Formation Commerce, services

Ministère délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation
Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

Le rôle statistique de la sous-direction des activités commerciales, artisanales et des services (SDACAS) concerne les domaines suivants : les commerces, les services, les entreprises artisanales et les entreprises libérales, dont certaines appartiennent aux commerces et aux services, et, d'une manière générale, les « très petites entreprises » (moins de 20 salariés) et également les PME.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous-direction, qui permet désormais une utilisation plus intensive des différentes sources administratives et enquêtes existantes, les travaux s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité. Il est envisagé de mener des travaux sur les bassins d'emploi, d'étudier l'évolution du parc des équipements commerciaux et de l'emploi dans le commerce et les services.

Opérations répétitives :

- Exploitation des fichiers DADS
- Exploitation des fichiers de l'UNEDIC
- Exploitation de l'enquête « Emploi » et du Recensement de la Population
- Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la Dares

Formation Démographie, conditions de vie

Ministère de la culture et de la communication Département des études et de la prospective (DEP)

Comme les années précédentes, le programme 2005 donnera la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle dans les domaines où l'approfondissement et l'amélioration des données statistiques est à l'ordre du jour : emploi culturel, publics de la culture, enseignement et éducation artistiques, financements de la culture.

Opérations répétitives :

- Établissement de statistiques annuelles sur l'emploi culturel : exploitation du recensement de la population, de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, du fichier des demandes d'emplois de l'ANPE, du fichier des intermittents du spectacle de la Caisse des congés spectacles et développement d'une exploitation des DADS.
- Reconduction des exploitations annuelles de données administratives et professionnelles qui alimentent la base de données de statistiques culturelles (BDSC).

Aspects particuliers du programme

Aspects européens : les travaux statistiques européens dans le cadre d'Eurostat seront poursuivis. Le DEP coordonne deux Task Force : l'une sur l'emploi culturel, l'autre sur le financement de la culture. Eurostat lui a confié, après appel d'offre une nouvelle étude qui a pour objectif de définir la méthodologie d'établissement de données régulières sur l'emploi culturel en Europe. Les résultats seront présentés au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques culturelles en Mars 2004. Un nouveau programme de travail sera défini à la suite de ce groupe de travail

Institut national d'études démographiques (INED)

Après collecte avec l'INSEE du volet ménages de l'enquête **Familles et Employeurs** fin 2004, l'Ined va réaliser la collecte du volet employeurs entre février et mai 2005. L'originalité de cette enquête est de comporter deux volets : l'un auprès des ménages et l'autre auprès des employeurs. Elle a pour but de mieux comprendre les liens entre activités professionnelles et comportements familiaux des hommes et des femmes. Elle vise à éclairer les comportements familiaux par les contextes professionnels et trajectoires d'activité et à étudier comment les contextes familiaux sont pris en compte sur les différents lieux de travail. Le volet ménages est une enquête en face-à-face, réalisée en collaboration avec l'Unité de Méthodologie Statistique de l'INSEE, portant sur les personnes de 25 à 44 ans et leurs conjoints éventuels. Sa collecte est prévue entre octobre et décembre 2004. Le volet employeur est une enquête postale qui sera réalisée auprès des employeurs (établissements de 20 salariés et plus) des personnes interrogées dans le premier volet. Elle aura donc lieu le plus rapidement possible après le volet ménages, dès récupération du fichier adresses des employeurs. L'enquête a déjà obtenu l'avis d'opportunité du CNIS et est examinée par le Comité du label le 5 avril 2004.

Le **projet Génération et genre (GGS)** est une enquête internationale centrée sur la dynamique de la construction de la famille. L'approche a été élargie à plusieurs thèmes et notamment aux relations entre générations et aux relations de genre - d'où, d'ailleurs, le nom de l'enquête -. Deux autres dimensions susceptibles de jouer un rôle déterminant dans les comportements démographiques sont par ailleurs prises en compte dans le questionnement : la dimension subjective (normes, attitudes et valeurs) et la dimension économique (**revenus**). Elle est présentée pour avis d'opportunité à la formation Démographie Conditions de vie le 25 mai 2004.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Direction du personnel et de l'administration
Mission Bases de données et informations statistiques

La mission « bases de données et informations statistiques » a un rôle traditionnel de service statistique ministériel dans le champ « jeunesse et sports ». Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au ministère des sports interviennent, dont l'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) créé en mars 2002 auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, et de la jeunesse et des sports, qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport ».

Travaux nouveaux

Amélioration du suivi de l'emploi sportif

Une analyse de différentes sources statistiques (Enquête Emploi, DADS, SIRENE) doit être entreprise pour améliorer une connaissance encore très imparfaite de l'emploi sportif. Ce travail doit s'articuler avec les données sur les diplômes sportifs délivrés par le ministère.

Opérations répétitives :

Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports » : une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation. En 2004, un dispositif analogue devrait s'ajouter pour le suivi des emplois CIVIS.

Formation Éducation, formation

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction de l'évaluation et de la prospective

Sous-direction des études statistiques (SDES)

Travaux statistiques rénovés

SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis)

L'enquête sur support papier (dite enquête n° 51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA progressent lentement. On estime que 5 ou 6 régions enverront des fichiers d'apprentis au 31 décembre 2004 et environ la moitié fin 2005.

Rénovation de l'enquête sur la validation des acquis de l'expérience dans les universités

Après une étude menée en 2004 (qui démarre actuellement) dans une quinzaine d'universités on saura mieux comment les universités ont pris en main la VAE, quels sont les circuits de gestion et de décision et à quels endroits on peut recueillir l'information la plus pertinente et la plus fiable. Les conclusions à tirer seront mises en œuvre en 2005.

Opérations répétitives

Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

Collectes par questionnaire

- 10 Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)
Sera supprimée après la mise en place de SIFA
- 51 Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) (*pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique*)
Sera supprimée après la mise en place de SIFA
- 27 Les écoles d'ingénieurs publiques et privées (*pour les établissements hors SISE*) *Sera supprimée après l'extension de SISE à ces établissements*

Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 65 Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
- 29 Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions
- 22 Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré
- 64 Les absences non remplacées
- 31 Les maîtres auxiliaires, les professeurs contractuels, les personnels vacataires, ...

Thème 5 : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses

Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 4 Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnel

- 59 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*enquête rapide sur les résultats agrégés par académie*)
- 60 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*résultats et notes au niveau individuel*)
- 62 La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique

Collectes par questionnaire

- 67 La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur

Thème 6 : formation continue

Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 42 La formation continue des enseignants et des ATOSS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
- 63 Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE)
- 6 Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

Thème 7 : insertion, liaison formation-emploi

Collecte par questionnaire

- 74 L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire
- 75 L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER

Opérations répétitives :

- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :

Enquête statistique obligatoire auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et apprentis ayant préparé un BTA ou un CAPA (ce sera le cas en 2005), et les élèves et apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (deuxième année).

Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ
Département Production et usage de la formation continue (DFC)

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2005. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment, préparera un programme d'enquêtes abondant en 2006 (AES-CVTS) et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

Formation Environnement

Institut français de l'environnement (IFEN)

Du côté de l'emploi, des formations et des métiers, l'observatoire ORME s'attache à rénover le modèle d'estimation macroéconomique de **l'emploi environnement** réalisé pour la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement. Des travaux spécifiques porteront sur l'adéquation des formations à l'environnement aux débouchés, grâce à une collaboration avec le service statistique du ministère de l'éducation nationale

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

Ministère de la défense Observatoire économique de la défense (OED)

Le système d'information sur les agents de la Défense :

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un **recensement exhaustif des agents civils et militaires** du ministère de la Défense à partir des fichiers individuels de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc..). Ces données, collectées au niveau le plus fin, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services fournisseurs ainsi que la Direction financière. Celles-ci sont largement reprises dans l'*Annuaire statistique de la Défense*.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales Direction des affaires financières - Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

L'exploitation des **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** sera repoussée faute de ressources suffisantes.

Les exploitations annuelles des données comptables issues des **déclarations Bic** sur le champ des petites entreprises en deçà du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise ont été publiées pour la première fois en 2003 pour le secteur des IAA. Ces travaux, reconduits en 2004, le seront également en 2005.

Ministère délégué à l'industrie Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)

L'utilisation des DADS, engagée depuis 2002, sera amplifiée que ce soit dans le cadre de la régionalisation de l'EAE-I ou dans un cadre d'études (analyses sur les **rémunérations**, les **qualifications et la structure par âge des emplois dans l'industrie**, liens avec les performances économiques, à la demande notamment du ministère de l'industrie).

Formation Santé, protection sociale

Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

Direction de l'actuariat statistique

Pour répondre aux demandes d'expertise sur les retraites et la réforme des retraites en provenance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du COR et autres organismes, la CNAV développe, actualise et améliore ses outils de projection à moyen et long termes : modèle classique de projections des charges, modèle CALEPSI sur l'évolution de la pension moyenne suivant les modalités d'indexation des pensions, modèle flux-stock, modèle de micro simulation. De nouvelles projections seront élaborées en 2005 à partir de données nouvelles du système d'information : échantillon des référentiels nationaux et du SNSP de mai 2002, projections Insee à partir du recensement 1999 sur la population totale et nouvelles projections de population active détaillées, nouvelles hypothèses de comportement.

Des études sur les nouveaux retraités (fichiers flux comprenant les carrières) permettront d'évaluer l'impact du changement de la législation vieillesse. Les évaluations de mesures seront effectuées en flux et en projection.

Ministère de la santé et de la protection sociale

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

En ce qui concerne les **retraites**, la collecte d'un **échantillon inter régimes de cotisants** est en cours d'achèvement. Ces informations, disponibles en septembre 2004, donneront lieu, dans un premier temps, à des études décrivant les droits acquis par les actifs des différentes générations, dans l'ensemble des régimes de retraite auxquels ils auront cotisé et les modes d'acquisition de ces droits. Dans un deuxième temps, des projections basées sur les informations individuelles permettront d'estimer les futurs droits à la retraite et les âges probables de liquidation ; elles seront disponibles au 1^{er} semestre 2005.

En ce qui concerne les **minima sociaux**, 2003 a été consacré à la mise en place du deuxième recueil de données administratives relatives à un **échantillon inter régime d'allocataires** permettant l'analyse des cumuls d'allocations (AAH, API, RMI l'ASS) ou des passages de l'un à l'autre. Une enquête y a été associée en 2003, auprès de 5000 allocataires de minima sociaux et centrée sur leur condition de vie et d'insertion sociale. Elle sera complétée par une analyse « lexicale » des questions portant sur leur vision de l'avenir, ainsi que par des monographies qualitatives. Elle fera l'objet de publications en 2004. L'ensemble de ces études pourrait déboucher sur l'organisation d'un colloque fin 2004 ou début 2005.

L'année 2004 permettra de disposer d'un ensemble d'analyses issues de l'enquête auprès des **bénéficiaires de l'APA**.

En ce qui concerne les **professionnels**, **l'observatoire de la démographie des professionnels de santé** est mis en place depuis juin 2003. Les travaux de rapprochement des données démographiques, menés en 2003 sur les masseurs kinésithérapeutes se poursuivront sur d'autres professions de santé (pharmaciens...). Pour chaque profession étudiée, une comparaison des données des différentes sources disponibles sera effectuée (Adeli, enquête emploi, recensement, SNIR, SAE, SPE, caisses de retraite, Ordre...), et l'opportunité d'un redressement sera décidée en fonction des écarts constatés et des données de calage disponibles. Des travaux de comparaison plus détaillés (professionnel par professionnel) entre ADELI et d'autres sources seront également menés. Ces travaux de comparaison, également souhaités par l'Observatoire National de la Démographie des Professions de santé, contribueront à alimenter ses travaux. Enfin, la refonte de l'enquête auprès des établissements de **formation aux professions sanitaires** qui prévoit notamment le recueil d'informations sur les origines sociales et géographiques, et sur la situation l'année précédant l'entrée en formation sera généralisée..

Un dispositif d'ensemble a été mis en place de façon coordonnée avec la DARES, CNAF et l'ADF sur la mise en place **du RMI et du RMA**, dans le cadre de la décentralisation.

Formation Statistiques régionales et locales

Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - Direction générale des collectivités locales (DGCL) Département des études et des statistiques locales

En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports dits « bilans sociaux » établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2003, en essayant d'en raccourcir les délais. Ces « bilans sociaux » apportent des informations nouvelles sur **la structure détaillée des emplois** (analysés aussi bien en termes statutaires, juridiques, administratifs, qu'en termes de conditions d'activité, de quotité de temps de travail...), mais aussi sur les mouvements de personnels, la formation, les absences au travail... Un important travail de simplification du recueil de ces rapports sera entrepris, en concertation avec les collectivités locales, les producteurs et utilisateurs de données sur ce thème.

En application de l'article 33 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les prochains rapports transmis par les collectivités seront établis en 2006 à partir des données de 2005.

La DGCL mettra en œuvre tout le dispositif permettant la prise en charge de cette nouvelle campagne, en poursuivant les efforts de réduction des délais de production des résultats. En particulier, la simplification du recueil de ces données et leur articulation avec d'autres sources statistiques (DADS, enquête COLTER) seront préparées en vue de cette échéance.

Par ailleurs, un effort particulier sera consenti sur la connaissance des **rémunérations** dans la fonction publique territoriale, à partir de plusieurs sources existantes (DADS, bilans sociaux, budgets et comptes administratifs des collectivités).

Formation Transports, tourisme

INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département des activités tertiaires

Étude sur les caractéristiques de l'emploi dans les services

A partir de la fin de l'année 2004 seront engagés des travaux de réflexion sur les caractéristiques de l'emploi dans les services. Cette réflexion commencera par une expertise des sources disponibles et la détermination de l'angle d'approche.

Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer

Ministère délégué au tourisme Direction du tourisme

L'emploi dans le tourisme

Le suivi conjoncturel de l'emploi dans le secteur Hôtels-Cafés-Restaurants sera mené en liaison avec le Département de la conjoncture de l'Insee.

L'analyse de l'emploi touristique se poursuivra essentiellement avec le pôle Tourisme de l'Insee et les directions régionales.

La DT commanditera des travaux complémentaires auprès d'équipes universitaires.

Fiche descriptive d'enquête

Pour avis d'opportunité

Page

Enquête auprès des sortants des fichiers de demandeurs d'emploi de l'ANPE..... 60

Enquête auprès des sortants des fichiers de demandeurs d'emploi de l'ANPE

1. Service producteur

Direction des études et statistiques de l'ANPE (en sous traitance), en partenariat avec la Dares.

2. Intitulé de l'enquête

Enquête auprès des sortants des fichiers de demandeurs d'emploi de l'ANPE.

3. Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête a un double objectif :

- fournir des estimations trimestrielles des véritables motifs de sortie des demandeurs d'emploi sortants des fichiers de l'ANPE et ce, de façon à éclairer plus précisément la question centrale de la reprise d'emploi ;
- et, au delà de la quantification des reprises d'emploi, qualifier la qualité des emplois retrouvés : formes de contrat, durée de travail, ...

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'origine de l'enquête est une initiative conjointe de l'ANPE et la Dares en raison de l'intérêt du sujet pour l'analyse du fonctionnement du marché du travail. Les résultats seront intégrés à terme dans les publications régulières de la Dares sur le suivi du marché du travail.

5. Principaux thèmes abordés

Les personnes sont interrogées sur :

- le motif réel de leur sortie du chômage,
- les conditions de leur retour à l'emploi : type d'employeur, contrat de travail, durée de travail, métier exercé, satisfaction de l'emploi retrouvé, moyen utilisé pour accéder à l'emploi, etc.,
- la situation professionnelle au moment de l'enquête c'est à dire trois mois après leur sortie du chômage.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

La statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi conjoncturel du marché du travail, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs d'emplois ; or, les demandeurs d'emplois sortis des listes de l'ANPE parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle peuvent représenter jusqu'à 40% des sortants d'un mois donné. Au total, en tenant compte également des déclarations imprécises, plus de la moitié des sorties sont sans motif identifié.

Cette enquête permet donc de lever cette imprécision et permet également de caractériser les emplois retrouvés par les demandeurs d'emploi.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Les sortants de l'ANPE des catégories 1, 2 et 3 en France métropolitaine.

La population retenue ne comprend que des personnes susceptibles d'être en reprise d'emploi sur la période étudiée. Sont interrogés les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles dont la déclaration est imprécise ou qui ont omis de répondre à l'agence.

La sélection de l'échantillon est effectuée selon la méthode des quotas (sur les variables sexe croisés avec l'âge, motif de sortie, ancienneté de la demande et région), à partir d'un fichier témoin de 8 000 demandeurs d'emploi constitué par tirage aléatoire.

La taille de l'échantillon est de 2 000 personnes interrogées.

8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

Périodicité trimestrielle.

L'enquête porte sur les sortants du dernier mois de chaque trimestre. Les sortants du mois N sont échantillonnés par l'ANPE à fin N+1 ; la récupération des adresses et numéro de téléphone est effectué par l'Unédic en milieu de mois N+2. La collecte est réalisée par un sous traitant au cours de la première quinzaine du mois N+3.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Entretien téléphonique d'une durée de 10 minutes.

10. Comité de concertation :

Il est prévu de mettre en place un comité de concertation composé de la Direction des études et statistiques de l'ANPE, de la DARES et des organisations syndicales par l'intermédiaire de leurs représentants au CNIS.

11. Diffusion des résultats

Les résultats seront intégrés dans les publications d'analyse conjoncturelle du marché de travail, réalisées par la DARES.

Les principaux résultats de chaque vague trimestrielle d'enquête seront diffusés au réseau ANPE.